

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 43 (1979)
Heft: 171-172

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

Sugli *Atti del congresso di Napoli*.

Sarebbe inutile reagire alle sprezzanti parole di Bernard Pottier (qui stesso, XLIII, 1979, p. 179) per contestare il numero degli errori di stampa contenuti nel vol. I degli *Atti* in questione (cortesemente, B. Pottier non fa distinzioni, ma è evidente che i suoi riferimenti sono a questo volume) o per assicurarlo che le registrazioni sono state trascritte da una francofona e le relative bozze di stampa corrette da un francofono. Gli errori senza dubbio ci sono e, come curatore del volume, la responsabilità è mia.

Chiarito questo, ci sono però tre punti da sottolineare :

(1) L'esperienza mi ha mostrato (e lo provano le note in calce ai contributi di questo volume) che è impossibile pubblicare un corpus congressuale completo se si deve sempre attendere il testo o almeno l'autorizzazione degli autori : una percentuale ragguardevole di costoro rifiuta la collaborazione o, più diplomaticamente, tace, anche se il loro contributo è stato in qualche modo (sia pur modestissimo) compensato dagli organizzatori, che pertanto hanno un qualche diritto ad averlo.

(2) Se gli autori rivedono le trascrizioni dei loro interventi, il risultato è cosa del tutto diversa dalla discussione reale, come sa chi ne ha fatto esperienza. Non è questione di stile : gli autori modificano, sopprimono, aggiungono argomenti e si perde anche il nesso reciproco degli interventi.

(3) Buona parte dell'indignazione di Bernard Pottier sembra dovuta all'aver visto stampato un discorso orale (i ritocchi ci sono, ma sono pochi). Posso dimostrargli con i nastri, forse anche in qualcuno degli esempi da lui citati, che chi parlava ha detto proprio ciò che è stato stampato. Sarebbe ora, anche senza attendere il 3000, che tutti i linguisti si rendessero conto che la lingua non è solo quella che essi immaginano, *more geometrico constructa*, ma anche quella che essi stessi, come tutti gli altri, parlano nella realtà, anche se non se ne accorgono.

Alberto VARVARO.

Avis aux lecteurs du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von WARTBURG

Après une période de crise, causée par le départ de M. Otto Jänicke, rédacteur en chef jusqu'en février 1977 et appelé à l'Université de Marburg, ainsi que par les décisions transitoires qu'avait prises le Fonds National Suisse de la recherche scientifique, les travaux au Centre du *FEW* ont repris leur cours normal depuis le 1^{er} avril 1979.

La nouvelle équipe se compose des personnes suivantes :

M. Carl Theodor GOSSEN (professeur à l'Université de Bâle) est responsable de la marche des travaux et de la publication du dictionnaire.

M^{lle} Margaretha HOFFERT (Bâle), rédige les fascicules contenant les « Matériaux d'origine inconnue ou incertaine » et administre l'entreprise.

M. Michel THOM (détaché par l'Université de Haute Alsace à Mulhouse, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de cette Université), premier rédacteur.

M. Lubomir SMIRICKY (Bâle), deuxième rédacteur.

M^{me} Marie-José DEGGELLER-BROCHARD (Bâle), assistante.

Le Conseil de la « Fondation pour le *FEW* de Walther von Wartburg à Bâle » (président : M. Gerold HILTY, professeur à l'Université de Zurich) et le Fonds National Suisse de la recherche scientifique ont décidé ce qui suit :

1) L'édition nouvelle et totalement refondue des volumes I (A-B), II/1 (C-cohortile) et III (D-F) envisagée par Walther von Wartburg afin d'adapter ceux-ci à la nouvelle conception méthodologique appliquée dès les volumes II/2 et IV, se limitera aux lettres A et B. Ont paru jusqu'ici 4 fascicules (n^{os} 134, 137, 139, 141 : A-amaracus) du volume XXIV et un fascicule (n^o 135 : apaideutos-architectus) du volume XXV.

Le volume XXIV comprendra les articles de A jusqu'à *anxius* ; un fascicule paraîtra au cours de 1980. Le volume XXV contiendra les articles de *apaidetos* à *azymus*, des addenda et corrigenda aux volumes XXIV et XXV ainsi que l'index alphabétique de ces deux volumes. Les matériaux de la lettre B sont si abondants qu'il y faudra consacrer deux à trois volumes, également pourvus d'un index alphabétique.

2) Des « Matériaux d'origine inconnue ou incertaine » ont paru jusqu'ici les volumes XXI et XXIII, plus deux fascicules du volume XXII (n^{os} 138 et 140). Les fascicules contenant le reste de la 1^{re} et de la 2^e partie du volume XXII paraîtront parallèlement aux fascicules futurs des lettres A et B. On prévoit un index alphabétique des concepts des volumes XXI-XXIII.

3) Est prévu également un Index alphabétique du *FEW* entier.

4) On publiera prochainement une liste des abréviations introduites depuis la publication, en 1957, du supplément au « Bibliographisches Beiheft » ; elle sera jointe à l'un des prochains fascicules. Une édition corrigée et mise à jour du « Beiheft » entier (1950) paraîtra une fois achevée l'édition nouvelle des lettres A et B.

G. HILTY — C. Th. GOSSEN.

REVUE DES REVUES

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. Besançon, tome 32, 1978, I. (cf. compte rendu précédent dans *RliR*, 42, 1978, p. 427).

R. van der EYNDE, C. BLANCHE-BENVENISTE : Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale (p. 3-27). L'approche pronominale présentée dans cet article a été élaborée à partir de recherches appliquées au français. A R. van der Eynde appartient la formulation de l'hypothèse de départ, à Cl. Blanche-Benveniste l'une de ses exploitations dans sa thèse, excellente, publiée en 1975 chez H. Champion. L'originalité de la démarche apparaît clairement dans les options fondamentales : choix du verbe de préférence à la phrase comme fondement de la syntaxe, choix du processus descriptif dit « lexicalisation » allant du pronom au lexique, choix des méthodes : méthode inductive, analyse formelle en traits, constitution des groupes de formulations (regroupement des différentes constructions « qui apparaissent pour une même unité lexicale de verbe » et étude de leur parenté), prises de position sur la relation entre syntaxe et sémantique. La seconde partie propose une synthèse pour les points essentiels de la théorie, accompagnée d'exemples. La troisième partie dégage les applications particulières à la syntaxe du français en utilisant des processus d'analyse originaux. — A. J. AIKTEN (Edinburgh). Historical dictionaries word frequency, distributions and the computer (p. 28-47). Description et analyse de deux procédés utilisant les techniques d'ordinateur pour permettre la rédaction d'un nouveau dictionnaire historique. Contrôle du nombre de citations dans le fichier, leur distribution dans l'ensemble du corpus. Aménagement en « data-base » d'ordinateur des opérations nécessaires à la rédaction de ce type de dictionnaire. — M. OTT (C. N. U. C. E). Sanscrit et irlandais ancien : deux langues anciennes face à des nouvelles méthodes de lexicographie mécanisée (p. 48-54). — J. BAHR (Göttingen). Reflections on the project of a lexical data bank (p. 55-64). Une banque de données lexicales précédera ou accompagnera la réalisation d'un dictionnaire, elle ne pourra le remplacer. Ainsi pourront être obtenus des aspects permettant de rationaliser et de mieux fonder scientifiquement les travaux lexicographiques. — J. CHETRIT (Haïfa). Les composés nominaux à joncteur « A » (p. 65-81). Premier article d'une série de trois. Reprise du problème posé par les mots composés en français et l'analyse de leur statut linguistique. Il s'agit dans cette étude des composés de deux ou plusieurs SN rattachés entre eux par le joncteur à (soit : $S \rightarrow SN_1 + \text{à} + SN_2$). Deux types de structures s'opposent par la présence ou l'absence de l'article défini devant N_2 : Un stylo à bille/le canard à l'orange. Dans le premier type l'expansion « fonctionne comme un discriminant qui spécifie et distingue le concept représenté dans le noyau SN_1 » ; tandis que dans le second l'expansion caractérise la base N_1 « en la décrivant à l'aide d'un détail caractéristique ou spécifique inhérent à N_1 ». Elle a une fonction référentielle. Selon l'emploi contraint ou libre du déterminant dans le SN_1 on distinguera deux sous-ensembles à l'inté-

rieur du type 2. Les composés sont classés d'après les traits catégoriels de N_1 . — D. SHERMAN (Californie). *Special purpose dictionaries* (p. 82-102). Trois espèces de dictionnaires destinés à une utilisation spécifique sont analysées dans cet essai : graphémiques, phonétiques et concordances des textes. On sera d'accord sur la grande utilité des concordances obtenues grâce aux ordinateurs pour toute réalisation lexicographique et toute étude sémantique. — E. LIPSHITZ (Tel Aviv). *Réflexions sur la synonymie lexicale* (p. 103-117). 1) L'auteur constate que « la synonymie lexicale est d'une énorme fréquence et représente une catégorie immanente à un système synchronique donné. Elle consiste non seulement en la naissance des lexèmes ayant des fonctions et des contenus sémantiques parallèles, mais surtout en la conservation de ces lexèmes en vertu des distinctions et des corrélations de leurs particularités. Deux lexèmes ou groupes de lexèmes, s'ils sont synonymes le sont constamment et en toute occasion ». 2) Il privilégie le critère sémantico-stylistique, qui s'appuie, en premier lieu, sur la fonction distinctive. « Tout postulat envisagé par des synonymistes comme un critère décisif de synonymie ne semble être [par rapport à lui] qu'une procédure auxiliaire ». — 3) L'analyse sémique apparaît insuffisante dans le cas où « les lexèmes, en dépit de leur sens commun et leur différenciation sémique, ne se synonymisent pas à cause de la spécification trop forte de leurs oppositions sémiques ». 4) L'étude des synonymes doit prendre en compte la dichotomie « paradigmaticue/syntagmaticue » « en combinaison obligatoire avec le critère de la potentialité de réalisation/non réalisation des oppositions sémiques dans la communication linguistique (les oppositions stylistiques ne cessent jamais de s'exercer au niveau syntagmaticue) ». — 5. Ainsi seront écartés de la synonymie « les lexèmes privés de tout rapport synonymique tels que : doublets étymologiques (nourriture/nutrition), lexèmes ne représentant qu'une parenté thématique (image/souvenir), lexèmes se trouvant en rapport d'hyponymie ou exprimant des notions analogiques (bâtiment-navire-bateau-vapeur), diverses coïncidences contextuelles (paraphrases, références lexicographiques, interprétations métalinguistiques etc.) ». — C. RAMASSA (Bari). *A computerized statistical study of H. Crane's poems* (p. 119-127).

Tome 33, 1978, II. — Bernard POTTIER (Paris Sorbonne) : *Les voix du français : sémantique et syntaxe* (p. 3-39). L'auteur se propose de présenter « une méthode susceptible de caractériser les énoncés simples du français ». I. Les opérations d'énonciation intéressant les voix : prédication, thématisation, focalisation, impersonnalisation, réduction d'actance (nombre des participants.) II. Caractérisation générale des voix : a) Dans un énoncé, seuls les éléments inclus dans le module actanciel forment le noyau. Le reste sera placé sous l'intitulé d'éléments marginaux. b) Une séquence formelle (SN + SV + SN) ne dit rien sur la voix. Seule une attitude résolument sémantique peut compenser l'indigence syntaxique. c) Quelle que soit la voix utilisée on pourra reconnaître trois statuts à l'événement : statique, évolutif, causatif — le factitif étant le double causatif. d) Caractéristiques générales des six voix du français : existentiel, équatif, situatif, descriptif, possessif, subjectif. Le statut causatif s'applique à ces six voix en cas de transformation du prédicat. e) Les six voix

pouvant recevoir trois statuts essentiels on obtient dix-huit modèles de référence. *f*) Le nombre des actants en jeu dans les différentes voix. *g*) Oppositions des formes analytiques (Pierre devient riche) et des formes synthétiques (Pierre s'enrichit) pour l'évolutif et le causatif. III. Caractéristiques détaillées des six voix. Pour chacune d'elles *a*) Définition. *b*) Domaines sémantiques (présentation prospective, rétrospective, neutre). *c*) Les trois statuts. *d*) les visions secondaires sur les modules (vision directe : base → prédicat, présentateur-présenté ; vision inverse : présenté → base d'un module de la voix descriptive). IV. Comparaison entre les voix : un tableau montre que chaque voix peut être exprimée par plusieurs modules et un module peut se retrouver dans plusieurs voix. V. Ainsi est construite « une analyse fondée sur la sémantique et débouchant sur les structures syntaxiques (et non l'inverse) ». — D. F. CRAM (Aberdeen Un.) : The syntax of direct quotation (p. 41-52). Problème de l'analyse de phrases comportant des citations directes. Les expressions citées quelles qu'elles soient « ont un statut lexical et se voient introduites dans la phrase matrice par le processus d'insertion lexicale ». Position opposée à la théorie construite par Hall. Partee. — J. CHETRIT (Haïfa). Les composés nominaux à joncteur « A », 2. Étude lexicologique, sémantique et syntaxique (*suite*), (p. 53-70). Cette seconde partie traite de l'ambiguïté de l'expansion dans les structures S_A (caractérisées par l'absence de l'article défini devant N_2). Ambiguïté au niveau sémantique, car entre les deux termes N_1 et N_2 peuvent s'établir des relations différentes (v. g. Pompe à essence : qui distribue de l'essence ou qui marche à l'essence ?) Plusieurs cas se présentent : soit un rapport de *destination* qui rattache les deux parties (v. g. un fer à cheval) soit surtout un *avoir discriminatif*. « Il s'agit alors des différents cas où à la structure $SN_1 + à + SN_2$ correspond la paraphrase SN_1 a SN_2 (un verre à pied) ou bien SN_2 appartient à SN_1 ». Après examen détaillé l'auteur conclut : « Dans les structures S_A la polysémie virtuelle de l'expansion, et par suite l'ambiguïté du composé en entier, constitue donc une donnée constante et générale. Même dans les syntagmes où N_2 dérive d'un verbe, l'interprétation de $à + N_2$ n'est pas monosémique. Même là, seule la confrontation de l'ensemble des sèmes de N_1 et des sèmes de la forme nominale du verbe ou bien du verbe nominalisé permet de dégager la relation sémantique rattachant N_2 à N_1 de même que l'interprétation globale du composé ». — G. ENGWALL (Stockholm) : Contenu, vocabulaire et statistique (p. 71-90). Illustration de quelques méthodes quantitatives. « Mon intention a été d'indiquer dans cet article quelques méthodes qui peuvent servir à l'analyse quantitative des textes différents. J'ai examiné, à l'aide de l'ordinateur, les types les plus fréquents et leur degré de compréhension dans deux romans modernes (*Les Choses*, de G. Perec et *Le Déluge*, de J. M. G. Le Clézio), traités chacun dans leur ensemble ainsi qu'en tranches ou en sections ». — U. BÄCKLUND (Umeå) : Apex Adjectives (p. 91-103). L'auteur applique le terme *apex* aux adverbes qui modifient les expressions figées « blistering hot, scorching hot, dripping wet, soaking wet ». Ces adverbes ont un statut syntaxique très particulier. — J. HELLEGOURARC'H (Sorbonne) : Quelques termes relatifs à la mode féminine au cours de la Révolution de 1789 (p. 105-132). Malgré la rareté

des documents, les idées fausses sur le souci de la toilette chez les dames à cette époque, J. H. montre que la vie de la mode continue bel et bien. Elle est en mesure, après de longues recherches de présenter « un inventaire classé et daté des termes relatifs à la mode féminine ». Dans cet article elle retient et commente un important nombre de faits qui « suffisent à montrer que la mode et ses appellations ne sont pas choses si frivoles qu'on le croit, comme dit Madame de Genlis. Leur évolution suit celle des événements : elles les commémorent et révèlent l'attitude de certains groupes sociaux face aux faits et à autrui ». Un chapitre de l'Histoire de la langue française que F. Brunot n'a pas abordé.

Jean BOURGUIGNON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Bertil MALMBERG, *Signes et symboles. Les bases du langage humain*, Paris, Picard, 1977, 457 p. (Connaissance des langues, XI).

Il faut l'immense culture de B. Malmberg pour traiter d'un sujet aussi vaste et, disons-le, aussi mal délimité. Quand on inclut dans les signes tant les phrases que les mots — voire les textes —, le risque est grand qu'il soit un peu question de tout et de rien. Et en fait, on se défend mal contre le sentiment de l'éclectisme. Certes, un des thèmes privilégiés est celui de l'arbitraire du signe. Quel dommage que le livre ne soit pas plus fortement centré sur cette notion ! Il y avait là une unité possible et le départ d'un ouvrage construit — et magistral.

L'évocation historique, depuis l'Antiquité, de la notion de *signe* est une gageure : j'avoue (mais c'est tout subjectif) préférer la technique d'Alain Rey qui rassemble sur le sujet une anthologie de grands textes. Chez B. M., par la force des choses, certaines pages paraîtront bien sommaires : sur Duns Scot, sur Okam (p. 45) ou sur Leibniz (p. 60-61) par exemple. Comment dominer tout cela ? Je puis dire au moins que le passage sur G. Guillaume (p. 129-130) est inintelligible à qui ne connaît bien la psycho-mécanique.

Mais, fait de bribes et de morceaux, ce livre, où l'auteur déverse des années de lecture, ne laisse jamais indifférent. Il faut l'aborder comme une vaste méditation, aux incessants méandres, et l'on y trouvera partout à glaner. Certains des chapitres (p. ex. le chap. 14 sur Jakobson, le chap. 15 sur le symbolisme et l'expressivité phonétiques) sont d'une admirable richesse ; tous ont de quoi piquer l'intérêt.

Robert MARTIN.

Suzanne FLEISCHMAN, *Cultural and Linguistic Factors in Word Formation An Integrated Approach to the Development of the Suffix -age*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Publications, 1977, xviii-476 p. (Linguistics 86).

La fortune de *-aticu* dans les langues romanes (et ailleurs — surtout en anglais) justifiait cette patiente monographie. Après une brève évocation des origines gréco-latines, l'auteur s'attache successivement au domaine gallo-roman (terre d'élection du suffixe *-age*), puis aux diverses langues romanes, d'abord au développement propre, ensuite aux emprunts (y compris en anglais).

Une étude de cette ampleur était forcément de seconde, voire de troisième main. Raison de plus, à mon sens, pour donner, à défaut de sources textuelles, les renvois succincts mais précis, pour chaque forme et pour chaque sens, aux sources lexicographiques ou autres. Il y a là une lacune gênante. Un index aussi eût été fort utile. Les dictionnaires d'ailleurs ne sont pas suffisamment pris en compte (le Tobler-Lommatzsch, p. ex. ; l'article *-age* du *TLF*). On pouvait trouver aussi d'utiles renseignements dans divers travaux lexicologiques, p. ex. sur *vis* et *visage* dans la thèse de Jean Renson (*Les Dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes*).

Ceci dit, la documentation rassemblée est considérable et fort habilement présentée. La thèse — à savoir que le succès de *-age* (et le passage de la valeur adjectivale à la valeur substantive) vient de son rôle dans le vocabulaire féodal (termes fiscaux, termes désignant un office, un rang, un état, une condition) — emporte la conviction, d'autant plus qu'elle est avancée avec une sage prudence. Tout au plus peut-on s'étonner de la place faite au roumain *-atec/-atic*, alors que le fr. *-ique* est à peine mentionné. Et dans le passage de la valeur adjectivale à la valeur nominale, le lat. vulg. et sans doute le lat. médiév. ont dû tenir une place importante. Au total un livre d'une grande richesse et aussi d'une incontestable utilité, en dépit de la sobriété excessive de l'appareil philologique.

Robert MARTIN.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Hendrik Bastiaan SOL, *La Vie du Pape Saint Grégoire. Huit versions françaises médiévales de la légende du bon pêcheur*. Université d'Amsterdam, Rodopi, 1977. xxxv + 470 pages.

L'édition des versions françaises médiévales de la légende du bon pêcheur comble une grave lacune et réalise le rêve nourri par Mario Roques depuis le début de sa carrière scientifique. C'est à l'initiative et sous la direction du professeur L. Geschiere que M. Hendrik B. Sol a pris à son compte l'édition de la *Vie du Pape Saint Grégoire* et en a fait le sujet de sa thèse. Le projet et le plan de l'édition avaient été annoncés par M. L. Geschiere lui-même dans une commu-

nication faite au congrès de la Société de Linguistique romane à Madrid en 1968. Dans son introduction, M. Hendrik B. Sol expose les deux buts de son édition : « fournir aux philologues un instrument de travail leur permettant de voir plus clair dans les rapports qui existent entre la légende française et les versions de la même légende en d'autres langues » (p. xi) et « faire connaître un peu mieux la *Vie du Pape Saint Grégoire* dans le milieu de ceux qui s'occupent de la littérature médiévale » (p. xv).

Les manuscrits qui nous ont conservé la légende de Saint Grégoire en ancien français sont au nombre de six et en vers octosyllabiques. Ils se laissent diviser en deux groupes : A₁, A₂, A₃ et B₁, B₂, B₃. Ces manuscrits sont de dates et de provenances diverses. M. Hendrik B. Sol a eu l'heureuse idée de placer en tête de son ouvrage une reproduction photographique d'un feuillet de chacun de ces six manuscrits. Il existe en outre une rédaction en vers dodécasyllabiques et une rédaction en prose. L'éditeur a choisi de donner une édition diplomatique parallèle des six manuscrits en octosyllabes avec un texte critique de A₁ et un texte critique de B₁. Les deux rédactions, l'une en alexandrins, l'autre en prose, font pour leur part l'objet d'une édition critique. Ces deux rédactions relèvent chacune d'une tradition différente, indépendante de celle des textes octosyllabiques. « Leur présence dans cette édition permettra aux médiévistes intéressés de se faire une idée de la manière dont d'autres auteurs médiévaux ont traité la matière de notre légende : notamment l'auteur du poème en alexandrins qui paraît avoir composé son œuvre dans un esprit bien différent de celui qui anime les versions octosyllabiques » (p. xv-xvi). La troisième et dernière partie de l'ouvrage renferme la liste des vers émendés pour rendre les textes plus intelligibles : un total de 70 corrections pour B₁ et de 250 pour A₁. L'éditeur précise qu'il se permet ces émendations du fait de la présence des textes diplomatiques à côté. Une étude des rimes de B₁ et de A₁, un index des noms propres, un glossaire et une bibliographie terminent cette troisième partie.

Avec cette édition, les médiévistes disposent maintenant d'un appréciable instrument de travail. Souhaitons, comme le désire M. Hendrik B. Sol, que des études soient entreprises aussi bien dans le domaine de la philologie que dans celui de la littérature.

B. HORIOT.

LEXICOGRAPHIE.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicologiques publiés par B. Quemada, 2^e série, fascicule 14, Paris, C. Klincksieck éd., 1978 ; in-8°, xviii + 282 p.

Ce nouveau fascicule groupe des fiches de 31 chercheurs de divers pays. Ce sont les textes modernes qui, la plupart du temps, sont l'objet de leurs soins ; l'un d'eux est remonté jusqu'au xiv^e siècle, un autre jusqu'au xiii^e. La variété des ouvrages dépouillés, comme d'habitude, est grande. Pour caractériser cette livraison, on dira que de nombreux dictionnaires médicaux ont été mis

à profit (Nysten, Littré et Robin, Garnier et Delamare, dans diverses éditions), ainsi que bon nombre de revues (*La Revue des deux mondes*, *Le Journal amusant*, *La Vie au grand air*, *la Revue mensuelle du Touring-club de France*, etc.). Parmi les œuvres le plus souvent citées, on remarque les lettres de M^{me} de Sévigné (*jouer la comédie*, fig., *revenue de loin* 1672, *être en pays de connaissance* 1689) la *Manière de bien cultiver la vigne* de J. Boullay, 1723 (*échauder*, *massonnier*, *prémerage*), *Les 120 journées de Sodome* de Sade, 1785 (*égoïsment*, *inentamable*, *pondeuse d'enfants*), *La France pittoresque* de J. Gourdault, 1893 (*héron butor*, *séré*, *sous-végétation*). Mais Balzac, Stendhal, Th. Gautier apportent aussi une contribution importante, surtout le premier. Les mots et locutions du vocabulaire le plus général ne sont pas très nombreux ; on relève toutefois à *mi-corps*, attesté en 1643, deux siècles avant la date indiquée par les dictionnaires. On lit peu de mots argotiques, mais une collection de termes plaisants, sans lendemain, souvent créés par contamination ; ainsi *isolâtrie* 1874, *mélancomique*, *similimitation* 1875. L'expression familière, encore très vivante, *ne pas être piqué des vers*, est chez Balzac, 1837 ; à *pouf*, qu'on n'entend plus, chez Laurence Balzac en 1819. Il faut faire une place à part à certains termes médicaux devenus usuels, tels *insolation* 1806, *réflexe* s. m. 1855, *aseptique* 1871, *radiothérapie* 1901, *allergie* 1909. La géographie est représentée en particulier par la belle étude de *cañon* (sens, forme), par *sous-affluent* 1893, *micro-climat* 1945 ; l'histoire par *prolétarisme* 1832, *unitariste* 1868, *colonialiste* 1903. La physique et la chimie, qui ont révélé une partie de leurs richesses dans les fascicules précédents, ont cette fois un rôle plus modeste (*anémographe* 1869, *plurivalent* 1907). Mais les sciences naturelles continuent à fournir un contingent copieux ; *agnus-castus* est relevé à la fin du xiv^e s., *ignique* en 1821, (*oiseau*) *migrateur* en 1843 ; sept attestations retracent l'histoire de *galérand*, v. 1290-1842. Au sport se rapportent *pentathlon* 1911, *régional* 1927, *animateur* (*d'une course*), 1955. Les termes qui reflètent les formes de la civilisation sont nombreux et intéressants : *lorette* 1836, *maffia* 1874, *grève perlée* 1911, *révolution sexuelle* 1934. Enfin un lot considérable de mots et d'expressions se rattachent aux techniques modernes ; soit, pour l'habillement, *loden* 1904, *barboteuse* 1920, *fermeture éclair* 1926 ; pour le cyclisme, *quintuplette* 1898, *roue libre* et *cyclotourisme* 1901 ; pour l'automobile, *radiateur* 1897, *pont arrière* 1898, *conduite intérieure* 1913 ; pour la technologie, *indéréglable* 1892, *perforeuse* 1910, *motopompe* 1926 ; le *vibromasseur*, en 1912, témoigne de l'hygiène pratique, le *tiroir-caisse*, en 1894, du commerce de détail, le *pèse-bébé*, en 1875, de la vie familiale. Ce survol des articles aura suffi à montrer, nous l'espérons, la richesse et la variété de l'ensemble.

Quelques remarques d'ordres divers et adjonctions. On a utilisé, comme de coutume, les abréviations du *FEW*. ARGÉRA et var., régional, bot., manquent t. lexiques. L'étymon est dans le *FEW* XIX, 56b, avec des formes d'oc. — AUTOMNE, s. m., rég., bot. : variété de citrons. Les autres variétés présentées par le texte sont *graneti*, *verdami*, *prime fiori*, *segunde fiori*, formes italiennes ; « les automne » paraît donc un pluriel féminin. — BÉDOUÏDE, rég., ornith., 1816. 1767 : « On l'appelle *petite Alouette*, *Alouette de bois* ou de

bruyeres [...] ; en Provence *Bedouide* », F. Salerne, *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie*, Paris, 192. — BERNOQUE, adj. Sens ? — CAMPANIER, 1743. Probablement 1662 : « Quand il fut au lieu où les cloches sont pendues, il trouva le Campanier qui carillonna toujours », *Suite du Romant Comique* dite suite d'Offray, in P. Scarron, *Le Romant Comique*, éd. H. Bénac, Paris 1951, 266. — CAÑON, en gén., 1880. 1876 : en Espagne, dans la province de Murcie, le Rio Mundo « passe dans un étroit cañon de roches rouges et verticales », E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, Paris 1876-1894, I, 773. — COSTUME TAILLEUR, 1912. Un exemple de 1905 au fasc. 12 des *Matériaux*, 84. — DEMI-VERTU, pop., 1862. 1858 : « Dans le langage moderne, on appelle par pudeur pour soi peut-être, une lorette *demi-virtu* », *Boursicotiérisme et lorettisme*, Paris, 13 ; « ainsi finissent presque toutes ces *demi-virtus* », 131. — DIDELPHE, zool., 1770. 1754 : « Didelph. Voyez Philander, *Ord. II. Fam. IV. n. 11-33* », F. A. Aubert de La Chesnaye, *Système naturel du règne animal*, Paris, I, 343. Adaptation du terme linnéen *Didelphus*, *ibid.* I, 39. — DJELLAB, ar., 1855. Nécessité de donner le sens : ' marchand d'esclaves '. 1800 : « des *jelabs* », 1808 : « Les *guel-laps* », 1819 : « Des *djellâbs* », in F. Nasser, *Contribution à l'étude du vocabulaire de la langue française : Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs*, thèse compl. de Paris, 1967, dactylographiée, 46-47. — DJELLABA, ar., vêt., *xx^e s.*, var. *gélabia* 1832, *dgilabâb* 1836, *djellabia* 1870. Nous avons relevé les formes suivantes. 1679 : au Maroc, « Il l'accommoda d'une méchante mulle, & pour tous habits d'une gelabie, qui est un justaucorps de laine de la valeur d'un écu », J. Gallonyé, *Histoire d'un esclave Qui a esté quatre années dans les prisons de Sallé en Afrique*, Lyon, 258. 1743 : quelques Arabes « portent sous leur *Hyke* une veste ou tunique fort étroite, qu'ils nomment *Jillebba*, si je ne me trompe », E. de Bourdeaux, traducteur de l'anglais, *Voyages de Monsr. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, La Haye, I, 378. Citation. 1814 : à Damas, « On fait pareillement usage d'une espèce de chemise ou capote à raies étroites blanches et noires, exactement semblables aux *djilabias* de Maroc », *Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie*, Paris, III, 242. 1819 : à Jérusalem, « le chef de la caravane, couvert de son *gilabias* (1) et monté sur le dromadaire favori, salue les passans », en note : « (1) Grand manteau bariolé de noir et de blanc », A. de Forbin, *Voyage dans le Levant, en 1817 et 1818*, Paris, 127. 1844 : chez les Touaregs, « La blouse de dessous s'appelle *djellâba* », « La *djellâba* est rayée de blanc et de rouge », « Audessous de la *djellâba*... », E. Carette, *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, Paris, 109. 1845 : les Arba' « reçoivent en échange des bernous, des h'aïks, des vêtements tout d'une pièce, espèce de longue chemise en laine, appelée *djellaba* », E. Daumas, *Le Sahara algérien*, Paris, 47 ; « Des *djellaba* », 313 ; « la *djellaba* », 325. — DOURA, ar. : sorgho, 1796, var. *dourra* 1735. Voici quelques jalons. 1540 : à Djezan, Arabie, « Il y a grant habondance de chairs, fromentz, orges, millet blanc, lequel ilz appellent *dora* et font tres-bon pain », J. Balarin de Raconis, traducteur de l'italien, *Les Voyages de Ludovico di Varthema*, éd. Ch. Schefer, Paris 1888, 62. 1556 : Djezan, Arabie, a « de

chair en abondance, orge, & millet blanc, qu'ils appellent Dora, duquel on fait du pain », J. Temporal, traducteur de l'italien, *Les Voyages de Loys de Bartheleme Bolognois*, 26, in *Historiale description de l'Afrique*, Lyon, II. 1651 : « Pour la DORRA sorte de graine qu'on y recueille apres la recolte des autres bleds 7 [bourses] », *Estat des revenus d'Ægypte*, par le sieur Santo Seguezzi 1635, 86, in Cl. B. Morisot, *Relations véritables et curieuses...*, Paris, II. 1704 : au Soudan égyptien, « On ne mange que du pain de *Dora*, qui est un petit grain rond », *Relation abregée Du Voyage que M. Charles Jacques Poncet, Medecin François, fit en Ethiopie en 1698, 1699, & 1700*, in *Lettres édifiantes*, 4^e recueil, Paris, 265 ; « couvertes de cannes de *Dora* », 266. 1743 : on sème, le long de la Medjerda, « une espece de millet blanc, que les Arabes nomment *Drah* », Shaw, *op. cit.* I, 287. 1745 : on utilise en Egypte la farine « d'un gros millet que les Grecs appellent Caramboch & les Arabes Doura », *Relation du voyage fait en Egypte par le sieur Granger, En l'année 1730*, Paris, 12. 1787 : les paysans d'Egypte « ne se réservent que le *doura*, dont ils font un pain sans levain & sans saveur quand il est froid », C. F. Volney, *Voyage en Syrie et en Egypte*, Paris, I, 172 ; « du *doura* », I, 208. Cette forme se relève souvent dans la suite, p. ex. en 1798, 1804, 1808, etc. Variantes plus récentes. 1810 : « la culture du *dhorra*, espèce de *grand millet (holcus)*, est une de celles qui sont les plus ordinaires dans la haute comme dans la basse Egypte », A. I. Silvestre de Sacy, *Relation de l'Egypte par Abd-Allatif*, Paris, 119-120. 1821 : près du Caire, « l'étranger est réduit, pour tout régal, à du lait caillé et du pain de *dourrah* », G. B. Depping, traducteur de l'anglais, G. B. Belzoni, *Voyages en Egypte et en Nubie*, Paris, 31. 1822 : les ouvriers égyptiens « vivent de pain de *dourah*, de riz, d'ognons crus », P. S. Girard, *Mémoire sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'Egypte*, Paris, 17. 1835 : à Djidda, Hedjaz, « avec une piastre on achète une provision de *dhourra* et de beurre pour trois semaines », J. B. Eyriès, traducteur de l'anglais de J. L. Burckhardt, *Voyages en Arabie*, Paris, I, 3 ; « du *dhourra* », I, 43. — DRACONTIUM, xvi^e s. Var. 1548 : « Colubrina. Dracontium. Dracunculus. Serpentaria maior [en latin]. Vulgayre. Colouurine. Draconce. Serpantayre », E. Fayard, *Galen de la faculté dez simples medicans*, Limoges, 6, 82. Var. 1549 : « veu que la racine de Dracontion est acre », Fousch 297D. — DUELLOMANIE, 1893. Exemple de 1776 (titre de pièce) chez M. Höfler, *Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen*, Tübingen 1972, 44. — ENSARI, rég., sens ? Mot provençal, qui désigne une besace formée de deux grands cabas, qu'on place sur le bât ; v. TDF s. *ensàrri*. — ESSÈRE, var. *dessere* 1478, RLiR XXXVIII, 1974, 11. Il faut comprendre « d'essere » : la préposition élidée a été liée au nom par l'imprimeur, comme il arrive souvent aux xv^e-xvi^e s. — EXTRA. La citation de La Châtre, semble-t-il, serait mieux à sa place sous *extra* 'supplément à l'ordinaire' que sous *extra* 'service occasionnel'. Au premier sens, le mot est dans Land 1836. — GRIOTTE 'gruau', 1752. Lire : 1572. Le sens exact est 'orge grillée réduite en farine'. 1553 : l'orge « deuiant desiccatif, Quand premiere-ment on le rostit, & en fait on par apres de la griotte », *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere Medicinale, Translatez de latin en françois*

par Martin Mathée, Lyon, 221a. — HERMÉTISTE, 1891. Exemple de 1629 ici, c. r. du fasc. 13. — ICHTHYOMÉTHIE, bot., écrit *ichthyométhye*, 1854. Ecrit ainsi dans *Besch* 1846. — ICHT(H)YOMORPHES, s. f. pl., 1803. 1763 : « On donne le nom d'*Ichthyomorphes*, ou d'*Ichthyotypolithes* aux pierres qui représentent des empreintes de poissons », *Bertrand*, éd. d'Avignon, 309b. — ICHT(H)YOSPONDYLE, paléont., -diles 1803, -dyles 1817. 1763 : « On donne le nom d'*Ichthyospondyles* aux vertèbres des poissons » fossiles, *Bertrand*, éd. cit. 309b. — ICHTYOÏDE, s. m., 1817. Création de H. M. Ducrotay de Blainville, *Prodrome d'une nouvelle distribution systématique du règne animal*, Paris 1816 : « Ictyoides » et « Icthyoides », pl., 7. — IDIOMORPHES, s. m. pl., paléont., 1817. 1763 : « *Idiomorphes*. Pierres idiomorphes. *Lapides idiomorphi*. Ce sont des pierres qui ont une figure déterminée & constante dans leur espèce », *Bertrand*, éd. cit. 310a. Le mot paraît ici un adjectif, comme dans le texte cité. — IDULIS, adj., IDULIES, s. f. pl., antiq., 1819. *Trév* 1752 donne *idulie*, s. f., comme « nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des Ides ». — IGNACE, tulipe, 1695. 1655 : « *Ignace*, rouge mort, sur fond chamois, est de tres-fin panache », *Catalogue de quelques plantes à fleurs, qui sont de present au Jardin de P. Morin, Fleuriste*, Paris, dans le Catalogue des Tulipes, 11. Désignation probablement due à P. Morin. — IGNICOLOR, adj., 1834. 1823 : « *Coq ignicolor*, *Phasianus ignitus*, Lath. Parties supérieures d'un noir irisé », *DCHN* IV, 426a. — IGUANOÏDES, s. m. pl., 1817. 1816, création de Blainville, *op. cit.* 7. — ILÉOSE, s. f., pathol., manque t. lex., 1575 *ileos*, 1832 *iléose*. Il faut distinguer 1. *iléos*, var. *iléus*, masc., ' colique du miséréré (obstruction intestinale) ', mot pris au latin de Pline à date ancienne (v. *FEW* IV, 544a), signalé en 1548 et 1549, *RLiR* XLI, 1977, 227, et 2. *iléose*, fém., ' maladie de l'iléon ', construit sur *iléon* au début du XIX^e s., à l'aide du suffixe usuel -ose ; cf., p. ex., *dermatose* ou *gastrose*. — INSCIENCE ' ignorance ' au XVIII^e s., av. 1790. C. Vichard, abbé de Saint-Réal, mort en 1692, avait utilisé ce mot : « pour ces Gens stupides et ignorans, qui vivent dans une Inscience universelle », Lettre sur la Vérité de la Religion, in *Œuvres*, La Haye 1722, V, 152. *Trév* 1752 cite ce texte et enregistre le vocable, mais propose son emploi « quand il s'agira de signifier, non pas la privation, mais la négation de science ou de connoissance ». — LEVRETTE. Lire *canino* au lieu de « *camino* ». — LYRE, var. *leyra*. La forme *leyra* n'est pas française : le passage cité est écrit en ancien provençal ; il figure d'ailleurs à ce titre dans la *Provençalische Chrestomathie* de C. Appel, Leipzig 1930, pièce 2, v. 101. — MANUMISSION et MORTAIL-LABLE, au XVIII^e s., 1764. Déjà dans *Fur* 1690, ces mots sont relevés par les dictionnaires du XVIII^e s., en particulier *Trév* 1752 et *Ac* 1762. — MARRON-NAGE, 1826. Le terme est de français officiel, aux Antilles, depuis 1671 au moins, *RLiR* XXXV, 1971, 217. — MOSTETTY et MOSTELTY. On se demande s'il ne s'agit pas de fautes d'impression pour *moffetty* ' mufti '. — ŒNOPIQUE, adj., manque t. lex., forme moderne : 1874. Relevé par *MozS* 1859 au sens de ' relatif aux vins ', — POÉTASTRE, av. 1585. 1550 : « ces petis lecteurs Poëtaîtres, qui ont les yeux si agus à noter les frivoles fautes d'autrui », Ronsard, préface de 1550 aux *Odes*, in *Œuvres complètes*, éd. H. Vaga-

nay, Paris 1923-1924, III, 367. — POLENTA. Les textes cités présentent *polenta* comme un mot latin. Le ^{xvi}^e s. utilise assez souvent la forme adaptée *polente* depuis ca. 1500 : « ses feuilles broyees et mises avecques polente ou boullie sus les enfleures des yeulx elles les espartent », *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, I, 53 v^o a. — POLYCHRESTE, 1680. 1654 : « Que l'Antimoine est vn Polychreste, vn Panchymagogue, vne Panacée, preferable à tout ce que la Nature a pu produire jusques à present », J. Perreau, *Rabat-Ioye de l'antimoine triomphant*, Paris, 100. — PORTUGAISE 'lettre d'amour'. Il faut sans doute comprendre : une lettre portugaise, c'est-à-dire semblable à celles qui avaient paru anonymement, avec tant de succès, en 1669. — POUSSIN 'jeune enfant'. Le texte paraît bien utiliser le mot en métaphore, comme « poule », coordonné. — QUEMADERO. Placer le « Complément Acad. 1842 » avant « Boiste 1843 », qui le suit probablement. — SALA, s. f., ' prière musulmane ', 1721, var. *zala* 1598 et *zalath* 1895. Complément. 1559 : « un Ismaélite faisant son oraison ou Zala en vne eglise, il la consacre & oste aus Chrestiens », G. Postel, *Histoire et consideration de l'origine, loy et coustume des Tartares, Persiens, Arabes, Turcs...*, Poitiers 1560, achevé d'imprimer : 1559, 29. Forme assez courante jusque vers 1620. Ca. 1579 : « les prieres des Turcs, nommées *salam* », Relation du voyage en Orient de Carlier de Pinon, éd. E. Blochet, in *Revue de l'Orient latin* XII, 1909-1911, 364. 1608 : « Les Turcs, accoustumez d'y aller faire leur Tsala, c'est à dire oraisons », J. Zuallart, *Le tresdevot Voyage de Jerusalem*, Anvers, II, 211. 1617 : à Maroc, « ie vy des Mores se lauer pour apres aller faire leur sala ou priere », J. Mocquet, *Voyages en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales*, Paris, 186. 1628 : les âmes des prophètes du temps passé prièrent Mahomet « d'estre leur Iman, & accomplir le Sala, auant que de partir », *Relation des voyages de Monsieur de Breves*, Paris, 220. 1636 : au Maroc, « Tous sont obligez d'aller à la Mosquée faire la çala, mesmes le Vendredy », Ch. de Valois, traducteur de l'espagnol de Diego de Torres, *Relation de l'origine et succez des cherifs*, Paris, 260. 1680 : la prière du vendredi « s'appelle *Salah* & se fait à neuf heures du matin », G. Grelot, *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, Paris, 228 ; « le *Salah* du Vendredy », 229. *Sala*, le plus souvent féminin, est la forme la plus employée à partir de 1630 environ. — SALPINGITE, 1878 ' inflammation de la trompe, la trompe d'Eustache surtout '. 1859 : « *Salpingite* f. Méd. (inflammation de la trompe d'Eustache) », *MozS*. — SARDOUNIQUE, d'après Victorien Sardou. Plaisanterie par croisement : Sardou × sardonique. — SECUTOR, sorte de gladiateur, 1721. Au dire de *Trév* 1721, Vigenère (mort en 1592) avait essayé « Sécuteurs », plur. — SUOVÉTAURILIES, antiq. : sacrifices, Littré, manque date. Relevé par *Trév* 1721, avec renvoi à *Solitaurlies*. — TEMPLE DE CYPRIS ' nature de la femme ', 1864. Périphrase classique. Ex. de 1627 : « Dessous son cottillon gris l'ay veu qui le pourra croire Le beau temple de Cypris Dessus deux piliers d'yuoire », *Le Parnasse des Muses ou Recueil des plus belles Chansons à danser*, Paris, 120. Enregistré en 1718 par le *DCom* 146b. — WAGNÉRITE, minér., 1846. 1829 : « *Wagnérîte*. (Min.) C'est le nom que M. Fuchs a donné à un minéral encore très-rare, et dont il a fait une espèce, en la dédiant à M. Wagner de

Munich. ¹», en note : « 1. Journal de Schweigger, tom. 3, p. 269 », DSN LIX, 5.

Complément (lettre i-). ICHNEUMON, var. *mouche ichneumon*, FEW IV, 531a : 1765. 1759 : « lorsqu'il est transformé en *Guêpe*, ou *Mouche Ichneumon*, il sort d'une Chrysalide qu'il n'avoit point construite », DRUA II, 531a. — ICHTYOLOGUE, GLLF : 1873. 1759 : « Cet Ichthyologue [sc. Rondelet] (*ibid.* L. XV. c. 8. p. 328.) donne aussi le nom de *Lézard* à un poisson », DRUA II, 642b. — ICTÉRIQUE, FEW IV, 544a : ' atteint de jaunisse ', Paré ; PR : adj. : 1560 ; GLLF : n. et adj., v. 1560, Paré. Comme nom, var. 1548 : « Sa decoction bue profite aux astmatics, icterics, rateux », Fayard, *op. cit.* 6,5. 1550 : « aux icteriques, c'est à dire à ceux qui hont la iaunisse », G. Guérault, traducteur du latin, *L'histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs* Lyon, 307a. — IDOLE, FEW IV, 540a : ' variété d'ampullaire (coquille) ' 1823. 1775 : « *Idole*, ou *Mannetou des sauvages americains*. [...] C'est une natice fluviatile d'un très grand volume », Ch. Favart d'Herbigny, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, II, 174. — IDOLE DES NÈGRES, FEW IV, 540a : ' boa ; seytale ' 1823. 1803 : « *Idole des nègres*. Nom qu'on a donné dans plusieurs voyageurs au *boa devin*, qui est l'objet d'un culte chez quelques nations nègres », NDHN XI, 557. — IGNIVOME, FEW IV, 541b : ' qui vomit du feu (en parlant des volcans) ' 1776. 1763 : le soufre « paroît en lava, ou en écoulement des montagnes ignivomes », Bertrand, éd. cit. 531a. — ILÉON, forme mod., FEW IV, 544a : Paré ; PR : xvi^e s. 1549 : « a gens trauaillez de la maladie du boyau nommé ileon », Fousch 256G. — ILLÉGITIMITÉ, DDM, GLLF, PR : 1752. 1738 : « Comment la Demoiselle de Saint-Cyr peut-elle d'un titre constant d'illégitimité en faire un de légitimité ? », F. Gayot de Pitaval, *Causes célèbres et intéressantes*, Paris 1738-1740, VI, 518 ; « la légitimité et l'illégitimité », VI, 519. — IMPATIBLE, FEW VIII, 15b : ' insensible ' 1550. 1537 : « ceulx qui dient et constituent les petis corps atomes [...] ou finalement les choses impatibles & inalterables estre les premiers elemens », *Le quatriesme livre de la Therapeutique de Claude Galien... translaté par Philiatros*, Lyon, 181^o-v^o. — IMPERFORÉ, GLLF : ' qui présente une occlusion anormale ' 1748. 1707 : « ces enfans imperforez ne pouvoient point avoir uriné », P. Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie*, Paris, 223-224. — IMPÉRITE ' ignorant ', forme masc. à -e, FEW IV, 587b : 1611 ; Hu : Des Périers [1558]. 1549 : « les herbiers imperites estiment Iris estre autant different de Ireos qu'est l'azur au violet », Fousch 119A. — IMPERTINENTE, FEW IV, 588a : ' sorte de liseron du Pérou ' 1845. 1822 : « *Impertinente*. (Bot.) Nom vulgaire, cité dans la Flore du Pérou, et donné, on ne sait pourquoi, à un liseron, *convolvulus hermanniae*, nommé aussi dans le Pérou *enredadera* », DSN XXIII, 50. — IMPÉTIGO, var. *impetigine*, FEW IV, 588b, Hu : Paré. 1495 : « vecy ung unguent esprouué contre scabie & contre sordicie de la face & contre serpigine & impetigine », B. de Gourdon, *La Pratique ... qui s'appelle Fleur de lys en medecine*, Lyon, l. 7, chap. 25. C'est la forme qu'utilise Fousch en 1549, p. ex. 44C et D. — IMPUTRESCIBILITÉ, DDM, GLLF, PR : 1859. 1628 : « bien que Geber ait dit qu'il y a vne grande conuenance avec l'Or, tant en sa surdité, qu'au poids & imputrescibilité », D. de Planis-Campy, *L'Hydre morbifique exterminée par l'Hercule chimique*,

Paris, 229. — INCARNATIF ' qui favorise la reproduction des chairs ', *FEW* II, 389b : Paré ; *Hu* : Tagault [1549]. 1545 : « Erugo temperé avecques le simple Cerat faict vng médicament sarcotique, c'est à dire incarnatif », M. Grégoire, traducteur, *Les troys premiers liures de Claude Galien de la composition des medicamens en general*, Tours, 2. — INCISOIR, -E, adj., ' qui coupe ', *FEW* IV, 625b, *Hu* : dents incisives, Paré. 1540 : « tu t'empescheras de percer l'os vicié avecques vne petite tariere [...] ou premierement avecques cousteau incisoir fort large », G. Cristian, traducteur, *Perioche des sept premiers liures de la Methode therapeutique de Galien*, Paris, 82 r^o. 1556 : « La pierre incisoire. Vne pierre est aus Indes [...], qui coupe comme vn rasoir », R. Le Blanc, traducteur du latin de J. Cardan, *Les Livres... intitulés de la Subtilité*, Paris, 147 r^o ; « Pierre incisoire qui coupe comme vn rasoir », table. — INCRUSTER, *DDM* : fin xvi^e s. ; *GLLF* : xvi^e s. ; *PR* : 1560. 1546 : « belle saulce verde [...] laquelle [...] corrige le prepuce, incruste le balane, rectifie le membre », Rabelais, *Tiers Livre*, éd. P. Jourda, Paris 1962, I, 414. — INCULTIVÉ, sens propre, *Hu* : La Porte [1580]. 1557 : « Ces herbes prouiennent en lieux rudes & incultiués, és hayes & taillis », *Histoire des Plantes... par Rembert Dodoens... traduite de bas aleman en françois par Charles de L'Escluse*, Anvers, 50. — INDÉVOT ' qui marque l'indévotion (ton, discours, etc.) ', *FEW* IV, 641b, *GLLF* : 1835. 1723 : « Vous le prenez sur un ton assez indévot, lui ai-je dit », Marivaux, *Le Spectateur françois*, in *Journaux et Œuvres diverses*, éd. F. Deloffre et M. Gilot, Paris 1969, 196. — INDIVIDUALISER, *FEW* IV, 649ab, *PR* : 1767 ; au participe passé, *GLLF* : 1738. 1653 : « On voit par experience, que l'Armoniac naturel, ou factif, & semblables volatils, pris en particulier, ou indiuidualisez [...] ne sont point fusibles d'eux-mesmes », A. Barlet, *Le vray et methodique Cours de la physique resolutive, vulgairement dite Chymie*, Paris, 53. — INÉGAL, forme moderne, *FEW* IV, 615a, *GLLF* : 1560 ; *BlWb* : 1503. 1407-1412 : « Le 3^e chapitre qui declaire qu'est nadair, heures egalles ou inegales », traité de J. Fusoris sur les usages de l'astrolabe (mss : xv^e s.), in J. Poulle, *Un constructeur d'instruments astronomiques au XV^e siècle, Jean Fusoris*, Paris 1963, 113 ; var. « heures inesgales », 112 ; « heures inesgalles », 115. — INFANT, var. *enfant*, *FEW* IV, 661b : 1462. 1384 : « le roy de Castelle vint acompaignié du cardinal de la Lune, legat de nostre saint Pere, l'enfant de Navarre et plusieurs archevesques et evesques », J. Dardel, *Croniques d'Armenye* (mss : début du xv^e s.), éd. L. de Mas Latrie et Ch. Schefer, *Recueil des Historiens des Croisades, Documents arméniens*, II, Paris 1906, 105. — INFUS, *FEW* IV, 681b : ' trempé dans l'eau pour en tirer le suc ' Paré. 1550 : si l'aloès « est plus largement destrampé, & infus, il conuient que tous vices des yeux, en soyent gueris », Guérout, *op. cit.* 105b. — INFUSIBLE, *GLLF* : 1760. 1759 : « ces substances sont infusibles », P.-H. d'Holbach, traducteur de l'allemand de J.-C. Lehmann, *Traité de physique, d'histoire naturelle, de minéralogie et de métallurgie*, Paris, I, 150. — INGRÉDIENT, *GLLF*, *PR* : 1508. 1495 : « en regardant les ingrediens nul amy de la faculté ne le denyra qu'elle ne puisse estre vallable », Th. Le Forestier, *Le Regime contre epidimie et pestilence*, Rouen, c 7 v^o ; « la vertu des ingrediens », d 1 v^o. — INGUINE ' aine ', *FEW* IV, 692a : Ol de Serres. 1540 : les strumes

« croissent en une partie du col, et aux aisselles, et inguines », P. Tolet, traducteur du latin, *La Chirurgie de Paulus Aegineta*, Lyon, 116. — INSESSION, *FEW* XI, 552b : ' demi-bain ou bain de vapeur qu'on prend assis ' Paré. 1549 : on use de la décoction de marc « a faire insessions & perfums en clystere », *Fousch* 29E. — INSINUER, sens fig., *DDM*, *PR* : xvi^e s. ; *GLLF* : 1596. 1546 : Nazdecabre « plus amplement nous insinue, par signification du nombre quinaire, que serez marié », Rabelais, *Tiers Livre*, éd. cit. I, 484. — INSPERSION ' action de répandre », *FEW* IV, 720a : 1555. 1549 : des roses sèches « on fait certains medicamens, nommez diapasmata, inspersions profitables pour restraindre sueurs » *Fousch* 255F. — INTEMPÉRATURE ' manque de juste tempérament ', *FEW* XIII, 1, 175b : 1555. 1537 : la première sorte d'ulcère difficile à soigner « prouient pour lintemperature de la chair subiecte », Philiatros, *op. cit.* 5 r^o ; « Tu congnoistras telles intemperatures en partie a la couleur, en partie par latouchement », 5 v^o. — INTEMPÉRÉ, -ÉE ' qui souffre d'intempérature ', *Hu* : Du Bellay. 1537 : « Dont sensuit que la chair vlceree aulcunesfois est seulement intemperee, & non pas imbecile & debile », *ibid.* 6 v^o. — INTEMPÉRIE ' manque d'un juste tempérament dans l'organisme ', *FEW* IV, 739b, *Hu* : 1587. 1537 : « la cause pour quoy aulcuns vlceres sont rebelles & difficiles a curer est pour lintemperie de la chair vlceree ou pour lhumeur confluent », *ibid.* 5 r^o. — INTERFECTEUR ' celui qui tue ', *FEW* IV, 754b : judfr. *interfecteur*, mfr. ca. 1508-1530. 1384 : « moy, Mellech Lassarasier Aschechamour [...] le justicier de tout le monde, et l'interfecteur des mescreans de nostre loy », Dardel, éd. cit. 80. — INTERNE (bouton) ' qui reste caché jusqu'au bourgeonnement ', *FEW* IV, 758b : 1845. 1822 : « *Interne* [Bouton, *Gemma*]. (*Bot.*) Au lieu de faire saillie à l'extérieur dès qu'il commence à se former, il reste caché sous l'écorce jusqu'à l'époque du bourgeonnement », *DSN* XXIII, 544. — INTERNEMENT, adv., *FEW* IV, 758b, *Hu* : Montaigne. 1548 : « Racine extrorsement noere, mays internement rousse », Fayard, *op. cit.* 6, 27 ; etc. — INTERTRIGE ' sorte d'ulcère ', manque *FEW*. 1548 : ce fruit « cicatrise intertriges, & autres ulceres », *ibid.* 6,55 ; cette décoction « profite contre intertriges, & ulceres », 8, 125. — INTYBE ' chicorée ', manque *FEW* IV, 784b. Var. 1548 : « Tous intibes ont sèmlable, mays moindre efficace », Fayard, *op. cit.* 8, 42. 1549 : la chicorée « ha grande similitude avec leurs autres Intybes satiuës », *Fousch* 263C ; « Les Intybes ne sont du tout hors du nombre des remedes », 263E. 1678 : appartiennent aux chicoracées « toutes les especes de chondrille, d'intybes, de hieraciums », De Meuve, *Dictionnaire pharmaceutique*, Paris, I, 269. — INULE ' aunée ', *FEW* IV, 785a : *ennule* 1528, *enule* 1598 ; *Mélanges J. Séguy* 62 : *ennule* 1505. Var. 1492 : « Enula est chaulde et seche », N. Prévost, traducteur du latin, *La Chirurgie de maistre Guillaume de Salicet*, Lyon, 5^e tr., ch. 10. 1548 : « Elenium [...] Vulgayre. Enule », Fayard, *op. cit.* 6, 88. — INULE CAMPANE ' grande aunée, *Inula helenium* L. ', *FEW* IV, 785a : *enule campane* 1549 ; *Mélange J. Séguy* 62 : *ennule campane* 1505. Var. fin xiv^e s. : « la racine de enulla campana coilliez le soleil estant en *Geminis* », *Le livre des secrez de nature*, in L. Delatte, *Textes latins et vieux français relatifs aux cyranides*, Liège-Paris 1942, 317 ; « la racine de enulla cam-

pana et sanemonde», 318. Var. xv^e s. : « Ceste eaune champaigne rend les entrailles saines », *GHerbier* n° 174 ; « l'erbe que l'en appelle eaune de champaigne », n° 322. Ca. 1500 : « De enula campana [en latin], enule campane [en français] », *Ortus sanitatis* cité, I, 95 r°. Var. 1544 : « campane ou henule campane », L. Duchesne, *In Ruellium de Stirpibus epitome*, Parisiis, 39. Var. 1549 : « Enulle campane », traduction anonyme du latin, *Histoire des plantes de M. Leonhart Fuchsius*, Paris, 136. Var. 1553 : « L'Enula Campana faict les feuilles semblables au Bouillon », Mathée, *op. cit.* 20a. Var. 1582 : « Enulcampane », E. Le Lièvre, *Epydimyomachie*, Paris, C ij r°. 1595 : les racines « qui sont ameres, comme l'Inule Campane, se doiuent tremper quelques iours auparauint en eau claire », B. Bauderon, *Paraphrase sur la Pharmacopœe*, 2^e éd., Lyon, 24. « Enule campane » est dans Lémery 1698, 346, et Trév 1752, s. *énule* ; var. « *énule-campagne* », Boiste 1829 ; « *énula-campana* », Boiste 1800-Land 1853. — IOTA, sorte de papillon de nuit, *FEW* IV, 806b : 1826. 1762 : « 95. *Phalaena* [...]. L'iota », E. L. Geoffroy, *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, Paris, II, 158. Création. — IPÉCACUANA, forme moderne, *FEW* XX, 69a : 1725. 1717 : les drogues des Indes Occidentales « ce sont l'Ipecacuana, le Kinkina, le Gingembre », J. Pitton de Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant*, Paris, I, 16. — IREOS, *Hu* : sorte de plante médicinale, Paré. Var. xv^e s. : « Iris ou Yreos, c'est glay ; yris et yreos sont semblables en feuilles et en facon de fleur, et en vertus, mais yris pourte fleur sus l'inde rouge et yreos la pourte blanche », *GHerbier* n° 243 ; *yreos* désigne ici, selon l'éditeur G. Camus, l'*Iris florentina* L. '. 1549 : « Aucuns y a qui par erreur en mettent vne nommee Iris, au nominatif, & l'autre Ireos au genitif », *Fousch* 119A ; v. aussi supra s. IMPÉRITE. Assimilation de l'*ireos* à l'*iris*. De même, dans une traduction plus claire du même texte, 1550 : « Quelques vns par trop grande ignorance, hont fait difference entre Iris & Ireos, nommant l'vne du cas nominatif, & l'autre du genitif », Guérout, *op. cit.* 220a ; l'hysope « purge plus fort, si on luy adioust du Cardamum, de l'Ireos, ou de l'Erysimon » 572a ; le sens est bien ici 'iris', car *Fousch*, dans le passage correspondant, rend le mot par « Flambe », nom vulgaire de l'iris. Dans le deuxième texte de Paré cité par *Hu*, « ireos de Florence » désigne presque sûrement l'*Iris florentina* L. Pour la forme, v. les variantes latines d'*iris* : *ireus*, *irius*, formes issues du génitif grec *ireos*, J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris 1956, 171. — IRIN 'd'iris', manque *FEW* IV, 813b. 1548 : la nielle « pilee avec irin huile infuse profite contre commençant suffusion », Fayard, *op. cit.* 7, 61. *Hu* signale chez Taillemont [1556] « arc Irien » pour 'arc d'Iris'. — IRION 'vélar, *Sisymbrium* L. ', manque *FEW* IV, 813a. Var. 1544 : « Irio siue Erysimon [en latin], *uelaire ou ireum* [en français] », Duchesne, *op. cit.* 42. 1548 : « Erisiminum [...]. Vulgayre. Irion. Tortelle. Velar », Fayard, *op. cit.* 6, 98. — IRIS 1. plante, forme *yris*, *FEW* IV, 813a : ca. 1500. xv^e s. : v. supra s. IREOS. 2. 'arc-en-ciel', *FEW* *ibid.*, *GLLF* : 1529. Fin xiv^e s. : « l'art du ciel qui est apelé yris », *Le livre des secrez* cité, 312. 3. 'partie colorée de l'œil', forme moderne, *FEW* *ibid.*, *GLLF* : Paré. 1540 : « les palpebres ouuertes uers la partie dicte iris », Tolet, *op. cit.* 81. — ISABELLE 'espèce de gorge-bleue

(oiseau) ', *FEW* IV, 818a : 1826. 1802 : « L'Isabelle », titre, F. Levailant, *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, Paris 1799-1808, III, 92. Création ; nom donné d'après la couleur de la partie supérieure de l'oiseau. — ISATIS ' pastel ', *GLLF* : 1740. Var. 1548 : « Vulgayre. Isate. Pastel. Guede », Fayard, *op. cit.* 6, 118. 1549 : « Il y a deux manieres de Isatis, l'vne est satieu & cultiuee [...]. L'autre est sauluaige », *Fousch* 125A.

Raymond ARVEILLER.

ÉTUDES.

Nina CATACH, *L'orthographe*. Que sais-je ? n° 685. Paris, P. U. F., 1978. 1 vol. de 128 p.

Ce livre se substitue dans la collection à celui de Pierre Burney et se recommande par ses qualités exceptionnelles à tous ceux, linguistes, enseignants, étudiants, ou non, qui s'intéressent à l'épineuse question de l'orthographe, véritable « bouillon de controverses ». N. C. réalise ce tour de force, dont seul est capable un maître dans sa discipline, d'exposer avec tant de clarté, en 128 pages, à la fois une histoire complète de l'orthographe depuis le Serment de Strasbourg jusqu'au Dictionnaire de l'Académie de 1932, les recherches actuelles dans ce domaine et la description du « plurisystème », de décrire ensuite et de juger avec lucidité les tentatives successives de réforme, de proposer enfin une « pédagogie de l'orthographe », où l'on trouve des conseils pratiques d'une grande sagesse et d'une incontestable utilité. Tout ou presque est dit sur le sujet et avec une telle densité qu'un pareil travail ne saurait se résumer, il faut absolument le lire. Ce qui frappe, c'est l'étendue, la richesse de l'information. N. C. maître d'œuvre de l'équipe « Histoire et structure de l'orthographe », auteur de plusieurs ouvrages de grande valeur, sait de quoi elle parle et elle en parle bien. Ce qui frappe encore c'est une largeur de vue extraordinaire et une mesure peu commune dans un débat si souvent passionné, où s'affrontent des positions souvent irréductibles. Son dernier article, paru dans le *Français Moderne* : « Histoire du yod. Réalisations graphiques et phoniques du xvi^e siècle à nos jours » est tout à fait remarquable.

Jean BOURGUIGNON.

André CHERVEL, *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris, Payot 1977. 1 vol. de 306 p.

Certes les témoignages rassemblés dans l'annexe I (Grammaire scolaire et ennui) ont de quoi impressionner. Convient-il de leur accorder une entière confiance ? Il est de bonne guerre, semble-t-il, chez les auteurs de manuels, que d'exagérer la difficulté pour s'attribuer un plus grand mérite à la vaincre. « La grammaire est ennuyeuse, difficile ? Venez à moi et vous l'apprendrez sans

larmes et sans efforts ». Plus le linge est sale plus la poudre est efficace. A. C. reconnaît que dans toute discipline, pour acquérir une pratique, il faut s'exercer, faire des gammes... et cela n'est jamais amusant. Il faut donc se garder de généraliser. Il existe des maîtres et des élèves qui ne manifestent pas, à défaut d'enthousiasme, un aussi profond dégoût. L'accusation majeure figure à la p. 4 de la couverture : « Présentée comme une théorie de la langue, alors qu'elle est tout au plus un aide-mémoire au service de l'orthographe correcte, la grammaire scolaire n'est finalement qu'une mystification, une imposture. » Les faits recueillis et exploités par A. C. paraissent prouver solidement sa thèse, mais Henri Bonnard, qui est l'auteur d'une grammaire excellente, pense que les mêmes faits peuvent être interprétés différemment et conduire à des conclusions opposées. La grammaire scolaire n'a pas été inventée pour l'orthographe, c'est « la réflexion sur l'orthographe [qu'on ne peut tout de même pas évacuer purement et simplement] (qui) a conduit les grammairiens à redéfinir les concepts de la grammaire ». Quoi qu'il en soit de la position adoptée par A. C., qui, effectivement, peut se discuter parce qu'elle est trop absolue, cet ouvrage est l'œuvre d'un excellent historien de la langue qui continue fort heureusement le travail de Ferdinand Brunot (dans l'*H. L. F.* jusqu'au tome X) et de J. Cl. Chevalier (dont A. C. se réclame nommément).

Depuis la grammaire de Lhomond de 1870 jusqu'aux manuels les plus récents A. C. a dépouillé l'immense production grammaticale avec une attention digne d'éloges. Il distingue deux étapes : 1. — La première grammaire scolaire, qui fait son entrée avec les *Éléments de la grammaire française* et se développe surtout à partir de la *Nouvelle grammaire scolaire* (1823) de Noël et Chapsal, laquelle connaîtra un nombre impressionnant de rééditions (une affaire commerciale, c'est vrai) et sera copiée tout au long du XIX^e siècle. 2. — La seconde grammaire scolaire dont l'apparition coïncide avec les premières années de la Troisième République. Elle est une réaction contre tout ce que comportait de formalisme, d'automatisme la grammaire chapsalienne, « ses transformations monstrueuses, la nécessité constante de corriger toutes les ellipses, toutes les inversions, de retrouver sous chaque phrase son modèle universel et immuable ». Toute une nouvelle terminologie a été inventée de 1870 à 1920. Cette seconde grammaire scolaire, écrit A. C. p. 200, repose sur « cette idée que les mots sont à l'énoncé ce que l'homme est à la société, qu'ils y jouent un rôle et qu'ils y remplissent une fonction, et que ces fonctions déterminent les règles de l'orthographe grammaticale ». Cette grammaire dite *traditionnelle*, aujourd'hui centenaire, prête le flanc à un grand nombre de critiques, elle est jugée doctrine incohérente. L'histoire du développement de la *nouvelle grammaire* est intéressante à suivre, surtout depuis *La pensée et la langue* de F. Brunot, la nomenclature de 1910 jusqu'à la grammaire *nouvelle, structurale, fonctionnelle* « prétendant renouveler l'enseignement traditionnel en s'inspirant des *acquis de la linguistique moderne* ». A. C. éprouve un malin plaisir à montrer que notre époque n'a rien inventé et que seules les étiquettes ont changé. Le jugement qu'il porte, pour sévère qu'il soit, ne manque pas de justesse : « C'est... une variante de la seconde grammaire scolaire, teintée superficiellement par une multitude d'emprunts,

d'ailleurs disparates, à l'enseignement linguistique universitaire ». On peut se demander, en effet, ce qu'il en restera dans dix ou vingt ans.

Il est impossible de résumer en quelques lignes un tel travail. L'auteur y retrace en effet la genèse et l'évolution de presque toutes les notions grammaticales. On peut détacher comme particulièrement intéressants le chapitre 7 qui traite du complément circonstanciel dont l'apparition est liée à une nouvelle conception du système des compléments : on passe d'un classement de type purement distributionnel (répartition entre complément direct et complément indirect) à un classement sémantique, le chapitre 9 sur la nouvelle analyse logique, où il est question de l'importante notion de fonction, un maître-mot (p. 205). « Le système des fonctions prolifère et va bénéficier d'une promotion exceptionnelle le jour où l'on découvre que même les propositions peuvent avoir une fonction ». Et c'est une nouvelle théorie de la phrase qui se construit avec l'opposition entre propositions principales ou indépendantes et propositions subordonnées.

Il reste à souligner que tout est dit avec simplicité et même élégance. Aucun sacrifice n'est fait au *jargon* qui rend trop souvent certains ouvrages de linguistique peu accessibles aux non-initiés. Tous ceux qui s'intéressent au français et à son histoire devraient lire ce livre si riche d'enseignements, fruit de longues et laborieuses recherches, même s'ils ne sont pas d'accord avec la visée fondamentale de l'auteur.

Jean BOURGUIGNON.

Marc WILMET, *Etudes de morpho-syntaxe verbale*. Bibliothèque française et romane. Série A, 34. Paris, Klincksieck, 1976. 1 vol. de 208 pages.

A première vue il semble que M. W. se propose dans cet ouvrage de *situer* certains emplois secondaires des temps (ou « tiroirs ») verbaux particulièrement significatifs, c'est-à-dire de leur assigner une place au milieu d'un ensemble. En fait, il est amené à retrouver les valeurs fondamentales en analysant des séries d'exemples particuliers. Ce qu'il dit à propos du présent scénique est révélateur : « La section I examine en détail le présent de l'indicatif, véritable clef de voûte du système temporel. » Il en est de même pour les cinq autres monographies que comporte l'ouvrage. La dernière section, consacrée au problème de la concurrence du temps et de l'aspect, permet un classement et une réinterprétation des « thèmes rencontrés au cours des chapitres précédents. »

I. *Le présent scénique*. Les grammairiens se sont demandé où ranger les tiroirs *savez* qui apparaissent fréquemment dans les indications scéniques. Holgar Sten, en désespoir de cause, les a rassemblés sous une appellation commune : le présent scénique. Il ne parvient pas, d'ailleurs, à lui conférer une véritable autonomie. Retenons cette définition (p. 13) : « En *langue*, le présent grammatical devient le signe qui affirme, à l'actualité, la contemporanéité de son signifiant (temps de l'énonciation) et de son signifié (temps de l'énoncé). » Cette notion, capitale, d'actualité est définie : « observatoire que la pensée choisit *arbitrai-*

rement sur la ligne temporelle pour définir un passé et un futur relatifs. » Elle est distinguée d'un simple *repère* et du *repère moi-ici-maintenant*. Les exemples analysés permettent de constater que l'actualité est déplaçable. Et en discours les emplois du *savez* sont dits « purs » lorsqu'ils sont conformes à la définition (énonciation actuelle et objet actuel) et « impurs » dans le cas contraire (énonciation actuelle et objet passé ou futur). Le présent actuel s'oppose au présent inactuel. La question que pose le présent scénique c'est qu'il semble parfois infirmer cette contemporanéité. L'examen détaillé de très nombreux exemples, depuis les textes latins jusqu'aux œuvres les plus modernes (théâtre surtout, mais également mémoires), l'analyse des diverses catégories de présents et des tiroirs en concurrence ou en occurrence avec eux, conduisent l'auteur à formuler la conclusion suivante : « Les raffinements descriptifs et les étiquetages ne revêtent en fin de compte qu'un intérêt limité. Sous les emplois multiples de *discours* et la dualité présent actuel/présent inactuel, le linguiste retrouve infailliblement en langue le principe unitaire de la contemporanéité — affirmée ou infirmée — du signifiant et du signifié. » (p. 39)

II. *Futur antérieur « expansif » et futur antérieur « restrictif »*. Officiellement le tiroir *aurez su* s'appelle *futur antérieur*, mais sa définition a donné lieu, depuis les grammairiens latins, à un long débat dont M. W. évoque les péripéties. Il s'agit, en particulier, de la querelle entre L. Clédat et H. Yvon : le premier estimant que la valeur du *futur antérieur* était temporelle, le second qu'elle était modale. La controverse rebondit avec une réponse de G. Moignet à un nouvel article de H. Yvon et repart encore entre L. Bondy et les disciples de Gustave Guillaume, cette fois sur la conception même du futur. Certes, dans son emploi le plus courant le tiroir *aurez su* exprime bien un événement futur, antérieur à un procès également futur. Cela est clair en proposition subordonnée, grâce au repère futur de la principale (valeur temporelle). Mais en proposition indépendante où seul le verbe simple fait office de repère, se dégage la valeur de futur parfait, futur accompli ou futur postérieur (valeur modale ou aspectuelle) : « Un tiroir composé ouvre toujours à la pensée une phase verbale postérieure à la forme simple correspondante. » Le mécanisme proposé est, en conséquence, le suivant : nous avons d'abord l'actualité A et en face un double pôle, l'auxiliaire B et l'auxilié C en liaison réciproque, « la relation ABC définit la valeur en langue du futur antérieur marquant l'antériorité de l'auxilié C à l'auxiliaire futur B, indépendamment de l'actualité A. En *discours* maintenant, selon que l'accent sémantique tombe sur le pôle B ou sur le pôle C, le tiroir *aurez su* exprimera le futur accompli ou une antériorité véritable. Dans ce jeu de bascule interviennent en proportions variables le sens du verbe et du contexte. » (p. 45). L'analyse de nombreux exemples permet de tester la valeur de l'hypothèse théorique. La seconde partie du chapitre étudie ce que l'auteur appelle « l'empîement du futur antérieur sur le passé composé », qui remonte, dit-il, jusqu'au latin. Les exemples se regroupent selon deux types. Exemple du premier type : « Dire qu'il ne nous a pas avertis ! Et j'aurai passé toute ma vie avec cet homme... » (Mauriac). Le parleur fait un bilan qu'un événement rend inéluctablement définitif. Une paraphrase est possible : On pourra dire que j'ai passé...

Exemple du second type : « Je me serai trompé de jour, dit-il sur un ton d'excuse. » (S. de Beauvoir). « Le parleur néglige toujours son repère moi-ici-maintenant comme s'il refusait d'assumer entièrement ses dires. » (p. 53). Le premier type correspond à un futur antérieur expansif, le second à un futur antérieur restrictif. L'auteur le démontre par un recours à l'analyse que Gustave Guillaume a donnée du présent (« un pied dans le passé, un pied dans le futur »), que tout le monde connaît... et reconnaît. « En bref, le futur antérieur « expansif » perpétue un passé composé à fonction d'accompli ou d'antérieur. Le futur antérieur « restrictif » de son côté récusé ou diffère un *avez su* à valeur d'antérieur ou d'accompli ; tout se passe comme s'il était tributaire du passé composé à sens de passé simple. » (p. 59). L'auteur conclut en donnant raison à Léon Clédât : « Tous les emplois du futur antérieur peuvent être attribués finalement à une valeur fondamentale temporelle sur laquelle viennent brocher des effets modaux secondaires. »

III. *Passé composé narratif*. Le célèbre emploi du passé composé dont Albert Camus fait constamment usage dans *L'Étranger*, fournit à M. W. l'armature (pourrait-on dire) de ce chapitre. Parmi les nombreuses tentatives d'explication M. W. retient l'intuition de Sartre, pour qui « la spécificité du passé composé » consiste « dans une perte de « verbalité » du verbe, tronçonné en un participe passé « qui a perdu toute transcendance, inerte comme une chose » et un auxiliaire « qui n'a que le sens d'une copule. » Malgré la généralisation abusive de cette affirmation, on ne peut s'empêcher de la rapprocher de la théorie de Gustave Guillaume pour qui, si le verbe conjugué implique tension le participe passé exprime la seule détension, « il en donne une image *morte* : ce qui subsiste du verbe après que la tension en est échappée. » Si l'accent du discours tombe sur l'auxiliaire on aura le présent accompli : *j'ai mangé* = *je n'ai plus faim*. S'il tombe sur l'auxilié on aura le *prétérit* : *j'ai mangé hier à midi*. C'est alors que le passé composé entre en concurrence avec le passé simple. Dans *Temps et Verbe* Gustave Guillaume a fourni clairement les raisons de ce glissement. Ensuite M. W. étudie trois modes d'opposition possibles entre passé simple et passé composé : 1° Opposition aspectuelle (pas entièrement perdue) ; 2° Opposition temporelle (de la règle des vingt-quatre heures il ne reste rien) ; 3° Opposition stylistique (la véritable concurrence). Le chapitre se termine par une longue analyse des deux tiroirs dans *L'Étranger* : 7 passés simples, 1 580 passés composés (selon le calcul d'H. Yvon). En conclusion, après examen des explications possibles : « le tiroir *avez su* s'accorde aux intentions profondes de l'écrivain : avec des phrases brèves, les coordinations et une syntaxe étale, il [Camus] réalise l'unité intime de l'expression et de l'exprimé, ce merveilleux équilibre qu'on appelle style. »

IV. *L'imparfait dit hypocoristique*. Cet emploi de l'imparfait, né il y a à peu près cinquante ans, est signalé par tous les grammairiens, bien que « certains francophones cultivés persistent à en contester la légitimité. » Selon Dauzat il s'agit d'un imparfait affectif, avec valeur de présent ». M. W. ajoute aux imposantes listes dressées par Damourette et Pichon, et à leur suite par Jacques Pohl, une douzaine d'exemples. Une comparaison entre ceux-ci et ceux-là lui

permet de décrire le phénomène avec plus de précision. Après cette description objective il peut aborder « le travail proprement linguistique. » Ce qui a été dit de l'imparfait peut se regrouper autour des positions de R. L. Wagner, de Damourette et Pichon, de R. Valin. Aucune des interprétations n'emportant l'adhésion, notre auteur tente de « reprendre le problème du *saviez* à la base, en l'incluant dans une théorie globale de l'imparfait français. » (p. 93). Il prend parti pour la conception présentée par Albert Henry, soit 1° L'imparfait est un temps du passé. 2° L'imparfait fait oublier facilement ses attributs chronologiques. L'aspect sécant, mis en lumière par Gustave Guillaume est ici largement exploité. Se distinguent donc des imparfaits à signification temporelle propre et des imparfaits à signification temporelle déviée : 1. Imparfaits non passés, 2. à sens de présent, 3. à sens de futur. Le type 2 est représenté par les imparfaits a) de politesse, b) de concordance, c) irréel du présent, d) (pré)ludique, e) hypocoristique. Ce dernier présente deux types d'emploi différents dont l'analyse amène la conclusion : « En résumé, l'imparfait hypocoristique est toujours une forme fiduciaire. Il requiert entre les usagers du français un pacte dont se trouvent automatiquement exclus les enfants en bas âge et les animaux... L'épithète « hypocoristique » définit un effet de sens secondaire, laissant dans l'ombre la cause générale. Même d'un point de vue descriptif, l'appellation d'imparfait « convenu » ou d'imparfait « de connivence » serait plus adéquate. » (p. 105-106).

V. JE NE SAURAI au sens de « *Je ne puis* ». L'objet de ce chapitre, en dehors du français de Belgique ou de Picardie, est l'empiétement du semi-auxiliaire *savoir* sur *pouvoir*. Le phénomène est ancien. En français moderne les interférences sont inévitables et il existe un emploi où dans la langue, écrite surtout, *savoir* signifie *pouvoir* : Je ne saurais, suivi de l'infinitif. La description des exemples permet de caractériser le phénomène, rare avant le xvii^e siècle : 1° *Je*, exclusion, au moins partielle, du *Tu*, *Vous*. 2° *Ne*, phrase négative. 3° Absence de *pas/point*. 4° Conditionnel présent. Des explications ont été tentées, elles ne sont pas satisfaisantes. M. W. replace ce cas particulier dans le problème général du conditionnel. Pour lui, les prétendus « conditionnels » de nos grammaires sont des futurs dans le passé. Il montre que le temps futur du passé « prédispose le *sauriez* à une floraison d'acceptions modales. » *Savoir* entre dans le même groupe que *vouloir*, *falloir*, *devoir*. Or, conjuguer ces semi-auxiliaires au futur simple du passé « suffit à dissoudre, pour ainsi dire, la représentation actuelle appelée par le contexte, entraînant une véritable mutation sémantique : *voudrais* ne signifie plus que *j'aimerais*, *faudrait* affaiblit l'injonction en conseil, *devrais* tourne l'ordre en suggestion. Sans grand risque on peut conjecturer pour *savoir* une atténuation comparable, aboutissant par soustraction de sens à le rapprocher encore de *pouvoir*. L'apparente anomalie de la synonymie *savoir/pouvoir* restreinte au « conditionnel » se trouve ainsi éclaircie. » En reprenant les exemples cités au début du chapitre « on constate que l'omni-temporel *Je ne saurais* diffère de *Je ne puis* par le fait qu'il traduit l'inaptitude foncière, irréductible, du parleur ou du sujet agissant. » Enfin M. W. démontre que la théorie explique parfaitement les quatre caractéristiques que la description avait permis d'isoler.

VI. *Le subjonctif suivant « après que »*. Ce tour s'est imposé depuis quelques années (dès 1909, chez Saint John Perse) malgré les protestations des grammairiens qui le tiennent pour une faute flagrante contre la logique et le bon usage. Il y a toute une littérature sur le sujet. La question est de savoir *pourquoi* le tour incriminé a pu s'installer aussi solidement. M. W. tente d'apporter une réponse. Il met en cause l'affaiblissement de l'aspect accompli dans les tiroirs composés de l'indicatif, constaté par les historiens de la langue française, alors que, selon tous les observateurs, le mode subjonctif garde l'opposition aspectuelle des formes composées aux formes simples. Malgré trois difficultés assez élégamment résolues, l'auteur peut affirmer : « La locution *après que* oblige l'usager français moderne à saisir l'événement subordonné par sa séquelle verbale. Quand les tiroirs composés de l'indicatif n'ont plus suffi à marquer l'aspect extensif, l'habitude s'est installée de recourir au mode subjonctif où les formes simples et les formes composées s'apparient en couples aspectuels. On néglige à l'avantage de l'aspect l'expression du temps, de toute manière assurée grâce à la conjonction non ambiguë *après que*. » *Les gendarmes des lettres* devront désarmeret reconnaître que cette construction rentre dans les servitudes grammaticales et peut-être finiront-ils par condamner le tour *après que* suivi de l'indicatif.

VII. *La concurrence du temps et de l'aspect en français*. « Les problèmes liés à l'aspect verbal sont parmi les plus compliqués de la grammaire française. » Pourtant les linguistes, qui en ont tant discuté, ont, paradoxalement sous-estimé « les vertus éclairantes de la concurrence du temps et de l'aspect en français. » Après avoir rappelé les définitions du temps et de l'aspect selon Gustave Guillaume et distingué de l'aspect sémantique et de l'aspect lexical, l'aspect grammatical proprement dit, M. W. précise ainsi les deux notions afin de les séparer nettement : « l'aspect traduit la situation du repère par rapport au procès tandis que le temps traduit la situation du procès par rapport au repère. » Ainsi ils sont complémentaires. Puis il étudie le sous-système du présent et celui de l'imparfait qui recomposent le système de l'indicatif français. Il opère ensuite un classement temporel : un tableau (p. 164) répartit dix-neuf tiroirs en quatre temps, et un classement aspectuel : dix-neuf tiroirs répartis entre cinq aspects, à savoir : sécant, global, perspectif, extensif, bi-extensif. Étant donné que les différents aspects sont cumulables les uns avec les autres « les dix-neuf tiroirs se définissent par une combinaison spécifique de temps et d'aspect. » Les résultats sont inscrits dans un tableau clair et complet (p. 167), accompagné de remarques destinées à écarter certaines difficultés. Il faut noter que la concurrence du temps et de l'aspect peut dégénérer en conflit lorsqu'elle oblige à sacrifier la variable temporelle. Et l'on retrouve ici plus précisément et dans tout ce dernier chapitre en général des problèmes qui se sont posés tout au long de l'ouvrage. « En résumé, les acceptions multiples des tiroirs de l'indicatif français s'expliquent uniment par le respect de la formule spécifique (emplois « purs ») ou par une altération de la variable temporelle et/ou de la variable aspectuelle dont elle se compose. »

Jean BOURGUIGNON.

Dieter MESSNER, *Einführung in die Geschichte des französischen Wortschatzes*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977, 128 p.

L'importante documentation rassemblée pour *Essai de Lexicochronologie française*, 1975 (Cr. RLiR, t. 41, p. 436) a conduit l'auteur à esquisser, partant de toutes les datations regroupées, cette brève histoire du vocabulaire français. L'idée n'était pas sans intérêt : il s'agissait, période par période (en gros siècle par siècle), de déterminer les tendances du vocabulaire à travers les enrichissements dont il a été le lieu. D. M. connaît admirablement la lexicologie française : on n'en voudra pour preuve que l'abondance des notes bibliographiques, principal mérite de ce petit livre.

Mais l'entreprise n'était pas sans risque. J'avoue qu'à mes yeux une telle approche a beaucoup plus d'inconvénients que de mérites. D'abord les datations ne vont pas sans aléas. La Collection de B. Quemada montre assez leur précarité. Pour les débuts de la langue, la rareté des textes leur ôte à peu près toute signification. Tel mot daté du XII^e s. peut être bien antérieur, c'est évident. Mais il y a plus grave : l'image que l'on donne du vocabulaire à une période donnée est totalement faussée si l'on se borne aux vocables nouvellement admis. Je prends au hasard le paragraphe consacré au vocabulaire juridique (1200-1300). Avouons que les seuls mots *institutes*, *stipulation*, *obligation*, *prohibition*, *punition*, *intérêt*, *assignation*, *accusation* et *actionner* (p. 73) en donnent un minable reflet. De-ci de-là on frôle la caricature. Ainsi, pour la période contemporaine, un paragraphe est consacré à la femme (p. 124) : on y trouve, à quelques lignes d'intervalle, *congélateur* (1966) et ... *spermaticide* (1966). Plus gênant encore : les néologismes de sens sont, par la force des choses, à peu près négligés. Comment dans ces conditions aboutir à une vue juste et équilibrée ?

Ce sont là des objections de principe (auxquelles échappe, soit dit en passant, le beau livre de Jacques Chaurand, *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, paru la même année). Mais il faut reconnaître que l'auteur déploie une ingéniosité peu commune. Et, fondé sur d'enviables connaissances, son travail ne laisse jamais indifférent.

Robert MARTIN.

Franz Josef HAUSMANN, *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*, Tübingen, Niemeyer, dans la collection *Romanistische Arbeitshefte* (n° 19), 1977, VIII-166 p. (texte dactyl.). — Destiné aux étudiants romanistes allemands, ce manuel fait excellemment le point sur les dictionnaires français « généraux » et « spéciaux » et sur les dictionnaires bilingues français-allemand. Revue très étendue et remarquablement précise qui donne en dix chapitres d'inégale pertinence certes, mais toujours solidement étayés, une vue équilibrée et approfondie où même le spécialiste trouvera à prendre. (Chapitre sommaire sur structures et types ; lemmes ; excellent chapitre sur la nomenclature ; plus rapide sur la définition ; traductions ; syntagmatique ; paradigmatique ; niveaux de langue ; fonctions du dictionnaire ; indications bibliographiques.). — R. M.

Ulla JOKINEN, *Les Relatifs en moyen français. Formes et fonctions*. Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia, 1978, 428 p. (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Dissertationes humanarum litterarum, 14).

Le relatif n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucune description détaillée pour le moyen français : le livre de M^{me} Jokinen comble ainsi une importante lacune. Disons tout de suite qu'il se recommande par d'éminentes qualités : sérieux d'une vaste documentation bien contrôlée, probité exemplaire de l'interprétation, richesse et fidélité de la description. Voilà un ouvrage auquel on peut se fier et dont la lecture s'impose à tout historien du français.

Me croira-t-on cependant si, au terme de ces 400 pages si nourries, je me déclare encore insatisfait à bien des égards ? Non pas à cause de telle ou telle lacune (degré zéro du relatif, tour *c'est ... qui / que...*) ; c'était inévitable et au demeurant fort peu de chose. M^{me} J. promet d'ailleurs un autre volume, et l'on s'en réjouit. Ce qui me gêne est d'une autre nature. C'est qu'en fait le travail manque de fil conducteur, de *thèse* si l'on préfère. La maladresse du plan (1. examen relatif par relatif ; 2. examen fonction par fonction) entraînait inévitablement de lassantes redites. Et surtout, on ne voit jamais ce qu'il s'agit de *démontrer*. Entendons-nous : toute cette accumulation de faits, la plus riche qui soit, tous ces commentaires, si parfaitement judicieux, apportent sur le sujet une matière inégalée. Mais une matière inerte, à laquelle fait défaut la réflexion théorisante qui pouvait lui donner vie. Au fond cette patiente description aurait pu être conduite, presque dans les mêmes termes, il y a une vingtaine, que dis-je, une trentaine, une cinquantaine d'années. Il n'a pas plu aux dieux, hélas, qu'il en fût ainsi.

Du même coup, la recension plonge dans l'embarras. Ou bien on s'applique à construire une théorie du relatif que tout ce foisonnement appelle, et l'on se jette dans une eau où, moins expert que l'auteur, on risque de se perdre ; sans compter que, au bas mot, il y faudrait une vingtaine de pages. Ou bien, de guerre lasse, on se borne à des vétilles. Je ferai court et noterai seulement ceux des points que l'absence de cadre théorique rend à peu près incompréhensibles.

L'auteur oppose judicieusement relatifs sans antécédent et relatifs avec antécédent. Mais le relatif-concessif (*qui que, quiconque...*) ne trouvait place ni parmi les uns ni parmi les autres. Un tour comme *qui que vous soyez* relève de la catégorie du genre par *qui* et de la fonction par *que* : *qui* est « autarcique », *que* « évocateur ». Dès lors, si le relatif-concessif n'est pas traité à part, l'opposition devient bancal. On se demande en quoi, p. ex., *n'a quelque heure que...* mérite le classement de « relatif sans antécédent » (p. 262).

Le défaut le plus important est dans le manque de toute vue cohérente qui permettrait de situer le m. fr. entre l'ancien système et le système classique. Plusieurs faits auraient mérité à cet égard un traitement privilégié. Le m. fr. du moins à la fin du x^ve s., se signale par des traits tout à fait caractéristiques :

— simplification radicale en un système ainsi conçu :

• emploi autarcique	{ animé.....	qui
	{ inanimé prédicatif.....	quoi
	{ non prédicatif.....	que
• emploi évocateur	{ sujet.....	qui
	{ régime.....	que

— mais aussi complication de ce système (qui est déjà le système actuel) d'une part par diverses traces archaïsantes (bien vues par l'auteur) et d'autre part et surtout par des *tendances novatrices* (à peu près négligées ici, en dehors de *lequel*). Parmi ces dernières : le développement de *que* « universel » notamment comme sujet (bien évidemment la fréquence reste bien inférieure à celle de *qui*) ; l'examen des textes de la fin du xv^e s. m'a convaincu de l'ampleur du phénomène et, contrairement à l'auteur, je ne suis pas étonné du tout de ce que les grammairiens affirment sur le xvi^e s. ; la place prise par *qui*, sujet neutre (la disparition de *qui* < *cui*, régime direct, fait de *qui* l'élément sujet par excellence ; d'où cette extension *qui*, certes, n'était pas inconnue de l'a. fr., mais qui n'a rien d'archaïque en m. fr., bien au contraire, puisque le fr. class. en fait un usage constant (Haase, § 35). Et il en est de même du *qui* prépositionnel à antécédent de l'inanimé (*il est des airs pour qui...*). Le raisonnement de la page 313 me paraît tout à fait boiteux. Selon l'auteur « *qui* prépositionnel n'a jamais fait partie du paradigme inanimé », ni en a.fr., ni en m.fr. « S'il est, malgré tout, fréquent dans la littérature, il est à considérer comme un archaïsme ». Singulier archaïsme qui à aucun moment n'aurait fait partie de la syntaxe vivante ! C'est faux, assurément. En fait, le m.fr. annonce un usage banal du fr. class. Haase déclare la construction « courante » au xvii^e s. (§ 32).

On pourrait multiplier de tels faits. Ce qui manque c'est la hardiesse théorisante et plus encore la perspective de l'histoire. Mais je répète que la thèse de M^{me} J. apporte une véritable somme de renseignements. Le scrupule philologique, l'intuition du m.fr. et la minutie d'un relevé toujours accompagné de résultats chiffrés en font un instrument de grande valeur.

Robert MARTIN.

Lars PALM, *La construction li filz le rei et les constructions concurrentes avec a et de étudiées dans des œuvres littéraires de la seconde moitié du XII^e siècle et du premier quart du XIII^e siècle*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia n° 17, Uppsala, 1977, 133 pages.

78 ans après l'étude diachronique de A. Westholm : *Étude historique sur la construction du type « li filz le rei » en français*, M. Lars Palm nous donne le pendant synchronique pour une période allant de 1150 à 1225. Cette étude, présentée comme thèse d'université à Uppsala en 1977, prend son point de départ dans la *Petite syntaxe de l'ancien français* de L. Foulet, Lars Palm se conformant au précepte donné par R. L. Wagner : « A notre avis, toute description plus détaillée de l'ancien français doit encore partir de lui [Foulet] » (*L'ancien français*, p. 11).

Dans une introduction de 12 pages (p. 7-19), Lars Palm passe en revue les études antérieures qui ont été consacrées à son sujet, du moins celles qui lui paraissent les plus importantes : études de Foulet, Westholm, Nyrop, Bajec, Ettmayer, Gamillscheg, Brunot, Kukenheim, Moignet, Togeby, Wagner. Ce sont les lacunes et les contradictions relevées dans ces différentes études qui l'ont incité à entreprendre, à son tour, un travail sur la construction « li filz le rei ». Pour mener à bien cette recherche, Lars Palm a constitué un corpus de quelque 8 000 exemples tirés de 32 textes littéraires, 20 de ces textes ayant été dépouillés intégralement, 12 partiellement. Ces textes représentent différents dialectes et plusieurs genres littéraires, 27 sont en vers, 4 en prose, une œuvre mêle vers et prose. L'étude s'articule autour de deux chapitres : les données de la langue (p. 21-38) et les données des textes (p. 39-117). Dans le premier chapitre Lars Palm présente et discute les trois critères fondamentaux sur lesquels il fait reposer l'organisation de son deuxième chapitre, le chapitre-clé de sa thèse. Afin de déterminer le domaine d'emploi de chacune des trois constructions ($SN_1 + \emptyset + SN_2$; $SN_1 + a + SN_2$; $SN_1 + de + SN_2$), il groupe les 8 000 exemples de son corpus de la manière suivante : compléments à forme -sujet et compléments sans forme -sujet ; compléments à genre motivé et compléments sans genre motivé ; compléments à nombre motivé et compléments sans nombre motivé. Quatre tableaux synoptiques (p. 113-117) renseignent le lecteur sur la répartition de chacune des trois constructions, sur l'ordre des mots, sur la fréquence des constructions en poésie et en prose, sur le « génitif objectif ». En conclusion (p. 119-123), Lars Palm présente les résultats de sa minutieuse étude. En voici les principaux résultats : Sur les 8 000 exemples, 1 455 relèvent de la construction du type *li filz le rei*. « Sur ces 1 455 exemples, 1 453 présentent un complément ayant pour référent extralinguistique un être humain ; autrement dit, ce sont des compléments à *genre motivé* » (p. 119). « Sur les 1 453 compléments adnominaux qui ne sont pas introduits par une préposition et dont le genre est motivé, 1 395 se réfèrent à un être humain unique ; autrement dit, ce sont des compléments à *genre motivé* et à *nombre motivé* » (p. 119). « Sur les 1 395 compléments à genre motivé et à nombre motivé..., 1 199 ont une forme qui signale la fonction de non -sujet ; ce sont, autrement dit, des compléments à *genre motivé*, à *nombre motivé* et à *forme -sujet* » (p. 119). 409 exemples appartiennent à la construction $SN_1 + a + SN_2$ et 392 présentent un complément humain. « La structure *a* est la plus fréquente, suivie de près par la structure *de*, dans les cas où le complément humain est au singulier, comporte un prédéterminant et ne se réfère pas à un être unique » (p. 121). La troisième construction, utilisée pratiquement exclusivement quand le complément est un inanimé, est beaucoup plus usitée que *a* quand le complément est un animal ou « dans les groupes où entrent les compléments humains au pluriel qui comportent un prédéterminant, de même que dans les groupes où entrent les compléments humains qui ne comportent pas de prédéterminant » (p. 122).

M. Lars Palm n'a pas épuisé tout le sujet, il annonce son intention de poursuivre ses recherches, d'examiner les raisons de la distribution des deux constructions $SN_1 + a + SN_2$ et $SN_1 + de + SN_2$. Il serait souhaitable de tenir

davantage compte des manuscrits et de la localisation des textes. Le corpus gagnerait à être moins partiel, à inclure un roman inspiré de l'antiquité, un texte de Wace, quelques fabliaux. La bibliographie pourrait être complétée, l'auteur semble ignorer la *Syntaxe de l'ancien français* de Philippe Ménard, le deuxième supplément de Bossuat. La notion de nombre motivé aurait besoin d'être précisée. Ce ne sont là que quelques remarques qui montrent tout l'intérêt pris à la lecture de cette thèse. Il reste à remercier M. Lars Palm de son importante contribution à une meilleure connaissance de la syntaxe de l'ancien français.

Brigitte HORIOT.

Robert GALISSON, *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale — contribution aux recherches sur les langues techniques*, Paris, Nathan, 1978, 432 p.

Postulant que la banalisation est une manifestation socialisée du processus d'accommodation linguistique, alors que la vulgarisation (terme rejeté par l'auteur, car trop facilement relié à *vulgaire* au sens de « grossier ») n'en est qu'une manifestation individualisée, Robert Galisson veut montrer que la banalisation lexicale fonctionne selon des processus qu'il est possible d'inventorier et d'analyser. Il a choisi comme domaine d'expérimentation le vocabulaire du football, qui vient en tête des langages sportifs, à partir de la presse écrite (journaux parisiens essentiellement, spécialisés et d'information générale). Cette étude ne vise pas le langage technique proprement dit, que parlent les spécialistes ou les professionnels du football, mais le langage « banalisé » que parlent et comprennent les « amateurs éclairés ». Le premier chapitre exposant clairement la méthodologie appliquée est suivi de différents index alphabétiques, qui ventilent selon différents critères les termes retenus. Les résultats obtenus à partir du corpus ont été précisés par des enquêtes (écrites et orales) et vérifiés au moyen d'une enquête sur la compréhension des termes banalisés rassemblés.

Le commentaire, qui fait l'objet du 3^e chap., dégage les relations réciproques entre le vocabulaire banalisé et les trois vocabulaires auxquels il emprunte ses lexèmes, le vocabulaire courant, le vocabulaire technique proprement dit et le vocabulaire argotique. Il permet par extrapolation d'envisager la mise au point « en laboratoire » de nomenclatures banalisées dans des secteurs d'activité soumis à d'occasionnels traitements de vulgarisation. La didactique des langues semble être la discipline qui pourrait tirer le parti le plus immédiat de cette politique d'anticipation linguistique.

Annie ELSASS.

Felix SCHERWINSKY, *Die Neologismen in der modernen französischen Science-Fiction*, Meisenheim am Glan, Hain, 1978, 339 p.

Depuis une dizaine d'années, la Science-Fiction a gagné ses lettres de noblesse et a fini par être reconnue comme un genre littéraire à part entière, qui trouve ses lecteurs dans toutes les couches sociales. Félix Scherwinsky est parti à la chasse des néologismes dans 18 romans de Science-Fiction parus entre 1967 et 1975, aux éditions du Fleuve Noir pour 12 d'entre eux relevant du genre « space opera », moisson abondante regroupée par thèmes : la technique dans la conquête de l'univers (armement et transports interplanétaires) et les divers aspects du cosmos qui sert de cadre à l'histoire (formes de vie, climat et habitat, justice et administration, nourriture, langage, etc.). Une vingtaine de pages sont consacrées aux dénominations des êtres vivants et des sites, des peuples, états et villes, des vaisseaux spatiaux. L'auteur termine par une analyse morphologique systématique, distinguant les créations sémantiques à partir d'unités lexicales existantes, les créations lexicales (classées selon leur formation) et les emprunts aux langues anciennes ou modernes. Ces « néologismes littéraires », qui peuvent avoir une « valeur cognitive » ou une « valeur expressive » (cf. p. 14-15), contribuent à créer le dépaysement que cherche le lecteur de Science-Fiction.

Annie ELSASS.

Jean René KLEIN, *Le vocabulaire des mœurs de la « Vie parisienne » sous le Second Empire. Introduction à l'étude du langage boulevardier*. Louvain, ed. Nauwelaerts, 1976. 1 vol. de xxxvi + 306 p.

Pour qui veut connaître l'usage du XIX^e siècle les dictionnaires sont décevants. Même le *Littré* (sauf le Supplément), même le *D. G.* ne s'intéressent qu'à la langue classique. Seul le *Grand dictionnaire universel* de P. Larousse offre une bonne source d'information. Les entreprises récentes comme le *GLLF* et surtout le *TLF* permettront une description plus exacte du lexique du XIX^e siècle. Les thèses du type « Langue et style de ... » (inspirées souvent par Charles Bruneau) sont, malgré les renseignements qu'elles fournissent, bien dépassées. Deux ouvrages ont exercé une influence sur J. R. K. : la thèse de G. Matoré et celle de R. Dagneaud. De la première il a retenu cette nouveauté : « replacer l'étude partielle du vocabulaire de Théophile Gautier dans le contexte général du langage de son temps ». De la seconde, le fait que dans l'analyse du vocabulaire de Balzac « les sources non littéraires occupent une place centrale et sont mises en relation avec [ses] œuvres. ». Mais, comme le dessein de J. R. K. n'est pas d'étudier le vocabulaire d'un écrivain, il se heurte d'emblée au problème de la délimitation d'un ensemble lexical. « Et le seul moyen d'obtenir un ensemble lexical fonctionnel est de se fonder sur ce que B. Pottier appelle un « corpus-en-situation ». Il s'agit d'établir les critères chronologiques, géographiques, sociaux garantissant un minimum d'homogénéité, à défaut duquel l'analyse lexicale

risque de se trouver constamment en porte-à-faux ». C'est pourquoi il a choisi : 1^o une époque, celle du second Empire, c'est-à-dire entre 1852 et 1870 ; 2^o un lieu : Paris ; 3^o un milieu dont les représentants « vont des éléments encanaillés de l'aristocratie jusqu'aux frontières inférieures du demi-monde, en passant par les journalistes, les chroniqueurs, les hommes de théâtre ». Cependant l'auteur reconnaît qu'à l'intérieur de ce cadre, relativement stable, tout ce qui touche aux mœurs évolue avec rapidité, que la population de Paris double durant ce laps de temps et que la physionomie de la capitale est profondément modifiée par les grands travaux d'Haussman. Il faut donc admettre que les représentants de la « vie parisienne » ne sont pas tout à fait les mêmes au début et à la fin de la période considérée. Cette évolution se reflète dans l'étude des vocables, la diachronie prend souvent le relais de la synchronie. Si nous considérons l'ensemble des textes dépouillés qui constituent le corpus, nous trouvons cinq journaux, cent trente deux ouvrages empruntés à la « littérature parisienne » (v. g. *A bas les hommes !* par une femme éclaboussée.), soixante deux pièces de théâtre, comédies et revues surtout. Nous y trouvons les noms d'E. Augier, A. Dumas fils, les Goncourt, J. Renard, V. Sardou, P. Verlaine. Enfin huit documents littéraires ou romans de Daudet, Flaubert, les Goncourt, Zola. C'est considérable. Les « Études historiques, sociologiques, littéraires » consultées, les « Documents linguistiques et lexicologiques » utilisés forment un ensemble imposant.

La première partie est consacrée à l'étude des principales composantes du Paris boulevardier. Le chapitre I examine le champ notionnel « Paris », ce qui conduit l'auteur à préciser la valeur connotative de termes comme *parisien*, *tout(-)Paris*, *boulevard* et à enregistrer la création de dérivés et de syntagmes comme *parisianisme*, *boulevardier* ou *monde parisien*, *vie parisienne*. Le chapitre II traite d'un « mot dominant » *demi-monde*. Le demi-monde représente une large fraction de la société et exerce une grande influence. Le troisième chapitre passe en revue les types masculins et surtout les types féminins qui composent le « personnel de la *vie parisienne* » et suit l'évolution des façons dont ils sont successivement dénommés : dénominations antérieures au XIX^e siècle, entre 1800 et 1850, après 1850. L'objet du chapitre IV est l'examen, du point de vue lexical, des deux aspects de la « vie parisienne » du second Empire : la confrontation des milieux et l'encanaïlement puis les agents de la confrontation. Est signalée l'influence des cafés chantants ou cafés concerts d'une part, du théâtre et du sport d'autre part.

Très importante est la seconde partie qui présente l'« analyse de quelques micro-systèmes lexicaux » ; elle va de la page 127 à la page 250. Il y en a huit : Ennuyeux-importun ; Étonnant-admirable ; A la mode ; Trompeur-plaisant ; Trompeur ; Critiquer-dénigrer ; Faire connaître-donner une impulsion ; Bizarerie-caprice (amoureux). L'analyse n'est pas conduite de façon uniforme dans tous ces chapitres. Ainsi le micro-système 1 examine, en soi et dans leurs rapports mutuels, les termes *gêneur*, *raseur*, *scie*, *empêcheur*, *crampon*, *crevant*, *énervant*. Un tableau (p. 137) récapitulatif du champ lexical permet d'apprécier la richesse lexicale de ce vocabulaire. Pour d'autres micro-systèmes l'analyse est centrée sur un mot dominant *chic* pour le 3, *blague* pour le 4. Il s'agit, dans les

deux cas « d'un terme à facettes... Puisqu'un mot se définit avant tout par son environnement (immédiat et médiat) nous serons très attentif aux vocables avec lesquels *blague* entre en relation, de façon à dégager le mieux possible ses résonances spécifiques au sein de la synchronie étudiée. » Constamment la première apparition du mot est datée avec soin (plusieurs corrections sont apportées aux données du *FEW*), sa signification est mise en lumière, son évolution est suivie, ses dérivés sont regroupés autour de lui et analysés.

La troisième partie pose la question de la nature de la langue boulevardière. Elle aborde le problème de sa place dans la langue du XIX^e siècle, de ses limites, de son mode de développement. Cette enquête débouche sur « l'examen des rapports entre lexique et culture ou société. ». Une série d'observations pertinentes montre qu'il est délicat « de subordonner trop vite l'histoire d'un mot à des explications purement socio-historiques ». L'auteur prend comme exemple significatif le cas de *Tout(-)Paris*. Autre problème soulevé : dans quelle mesure peut-on « tirer certaines conclusions psychologiques, sociales etc... de l'analyse d'un système linguistique, en l'occurrence lexical, à une époque donnée » [?] Il n'y a pas en fait de rapports directs entre vocabulaire et société. Au XIX^e siècle pour désigner la femme de mœurs libres on utilise des métaphores animales (lionne, panthère, cocotte, grue...). L'auteur montre qu'elles n'ont pas une signification sociale ou psychologique particulière. Autre problème encore, celui-ci d'ordre quantitatif : « Peut-on attribuer une signification particulière à un accroissement verbal, se manifestant, à un moment donné, dans un domaine précis ? » En utilisant le grand nombre des termes concernant le concept *femme entretenue* l'auteur constate que c'est possible mais singulièrement délicat.

J. R. K. nous offre un travail de valeur, basé sur une information étendue et conduit avec une méthode sûre tant au point de vue philologique que lexicologique. Nous découvrons toute une série de mots « à la mode » sous le second Empire. C'est toute une époque qui revit à nos yeux à travers le vocabulaire d'un milieu donné.

Jean BOURGUIGNON.

Linda HANTRAIS, *Le vocabulaire de Georges Brassens. 1, Une étude statistique et stylistique. 2, Concordance et index des rimes*. Bibliothèque française et romane, Série A. Paris, Klincksieck, 1976. 2 vol. de 256 et 332 p.

« Brassens, le poète qui est entré dans les livres de classe avec une guitare et des refrains », formule célèbre ! Mais aujourd'hui on fabrique des célébrités. Littré mettait bien Béranger au-dessus de Victor Hugo. La chanson dite poétique ou intellectuelle est un phénomène que l'on ne peut ignorer. Brassens est-il un poète authentique ? Les uns l'affirment, les autres le nient. Disons qu'il fait des vers, souvent agréables avec une tendance marquée pour une certaine grossièreté et pour les condamnations sans nuances. J'avoue trop mal le connaître pour le juger équitablement. J'apprécie pourtant un texte comme *Chanson pour l'Auvergnat*. Ceci dit, pourquoi ne pas lui consacrer une étude aussi minu-

tieuse que celle que lui consacre L. H.? Cette étude est basée sur une concordance élaborée pour les chansons de Brassens enregistrées et publiées entre 1952 et 1966. L. H. explique clairement la méthode qu'elle a suivie pour l'établissement de cette concordance, réalisée sans l'aide des machines, ce qui est déjà un exploit. En outre, un index des rimes a été élaboré pour « évaluer la richesse des rimes exploitées par Brassens et en examiner la distribution ». Concordance et index des rimes figurent dans le second volume. Faits avec beaucoup de soins, ils rendront service aux éventuels utilisateurs. De plus, afin d'évaluer par comparaison l'originalité de Brassens, L. H. a dressé un index du vocabulaire utilisé dans leurs chansons par Brel et Ferré.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude quantitative. Un chapitre préliminaire, assez long (p. 15 à 43) reprend plus en détail les problèmes posés par l'établissement de la concordance et de l'index et par les relevés statistiques : examen des méthodes, classification des unités lexicales, classification des mots à la rime. Sont utilisées au chapitre II les procédures spécifiques de la statistique linguistique, dont Ch. Muller est le maître incontesté. Les conclusions : relative pauvreté du vocabulaire de Brel et concentration des vocables dans les classes de fréquence supérieure. Chez Ferré, concentration des mots de fréquence 1 et nombre important d'occurrences des vocables de fréquence très élevée. « Le vocabulaire de Brassens semble être plus riche, c'est-à-dire qu'il emploie plus de mots différents pour une étendue de texte donnée ». Cependant chez lui aucune concentration des vocables n'est décelable. Son vocabulaire est stable, varié, utilisé avec discrétion. En effet, il évite les mots rares et les répétitions excessives des mêmes mots. Le chapitre III nous invite à passer du quantitatif au qualitatif, « du signifiant au signifié ». Ce qui est une démarche éminemment raisonnable. L'auteur étudie la distribution des catégories grammaticales dans les fréquences basses et dans les fréquences élevées chez les trois chanteurs. Il dresse la liste des vingt mots les plus employés chez Brassens, Brel et Ferré ainsi que dans le *FDFW* (*Frequency dictionary of French words*) et le *Français fondamental* : noms communs, adjectifs, verbes, adverbes et mots grammaticaux. Ce qui lui permet de dresser un tableau des « valeurs pour le nombre de vocables particulier à chaque auteur pour différentes catégories grammaticales ». Grâce à une méthode originale il parvient à déterminer quels sont les mots fréquents qui caractérisent le vocabulaire des trois chanteurs et quels mots leur sont particuliers. Cette double étude conduit à une exacte évaluation de l'individualité de chaque auteur.

Avec la seconde partie le lecteur aborde l'étude qualitative. Il retrouve ici les mots que Brassens emploie le plus volontiers en comparaison soit de Brel et de Ferré soit du *FDFW* et du *F. f.*, puis les vocables caractéristiques des trois chanteurs. Les comparaisons sont basées sur le concept de choix. De ce chapitre IV le lecteur passe au chapitre V « Quelques aspects sémantiques du vocabulaire ». C'est l'étude des groupes de mots réalisée au moyen d'une méthode inspirée en grande partie par le *Begriffssystem* de Hallig et Wartburg d'une part et le travail de Daniel Poirion sur Charles d'Orléans d'autre part. L. H. adopte les groupements suivants : 1. L'univers, 2. L'homme et l'univers, 3. L'être

humain, 4. L'être social. « Le troisième groupe considère l'homme comme être physique et mental. L'accent que nous plaçons sur les deux dernières catégories — indiqué par le nombre des subdivisions et par la variété des entrées — est celui que nous dicte le texte. » La valeur expressive d'un grand nombre de mots, surtout lorsqu'ils sont employés par métaphore, est parfaitement dégagée. Une partie intéressante du chapitre est réservée à la contribution des adjectifs aux aspects sémantiques du vocabulaire. La notion d'impertinence, empruntée à J. Cohen, est judicieusement utilisée, l'étude de la redondance et celle de la position de l'épithète complètent les résultats déjà obtenus par ailleurs. Le rôle des mots-rimes est défini de la façon suivante : « Nos analyses de la richesse phonique des rimes de Brassens, de son emploi des rimes qui appartiennent à la même catégorie grammaticale et de la richesse sémantique des paires de mots-rimes nous permettent, à notre tour, de conclure que les mots choisis par un auteur pour faire la rime peuvent offrir une clé importante de son vocabulaire. Les mots-rimes ont servi, en outre, d'exemple supplémentaire pour illustrer le thème global de ce chapitre, à savoir l'association entre la forme et le contenu des mots. » (p. 184).

Le dernier chapitre est une étude du vocabulaire exploité par Brassens dans ses chansons pour évoquer un cadre. Sont alors passés en revue : 1° Les noms propres, personnages masculins et féminins, noms de lieux ; 2° Les interjections, onomatopées, exclamations, jurons ; 3° Les archaïsmes ; 4° Le langage familier ; 5° Les termes littéraires ; 6° La création de nouveaux mots ; 7° Les termes étrangers. Conclusion intéressante p. 210 : « Son effort pour faire des concessions à son public ainsi que les besoins de brièveté exigés par le genre ont provoqué une évolution importante de son œuvre. Ils expliquent son choix de noms propres avec des associations immédiates et l'absence relative d'archaïsmes, de termes littéraires, de nouveaux mots et de termes étrangers. L'argot est rejeté en faveur d'une richesse d'expressions familières et d'interjections retentissantes... Le cadre des chansons peut sembler parfois imprécis, mais leur saveur reste toujours française ».

On se demandera si l'auteur nous présente vraiment une étude stylistique. Je sais bien que les opinions divergent sur la nature et le contenu de la discipline, mais je pense, naïvement, qu'une revue, uniquement objective et parfois purement formelle, des procédés, comme est celle-ci, n'est qu'une introduction, nécessaire mais non suffisante, à un jugement de valeur. L'auteur de ce livre ne nous montre pas pourquoi l'œuvre qu'il a choisi d'étudier est une œuvre d'art, en quoi elle mérite notre admiration et comment elle déclanche en nous ce qu'un critique appelait le « choc esthétique ». Cette réserve n'enlève rien à la valeur de ce travail très fouillé, très soigneux et bien documenté. Citons pour terminer cette confidence de Brassens : « La poésie et la chanson c'est la même chose, mais on ne peut quand même pas chanter très haut ; la chanson c'est pour tout le monde : une poésie à la portée de toutes les bourses ». Un jugement qui donne la note juste, si l'on peut dire.

Jean BOURGUIGNON.

Peter SCHIFKO, *Aspekte einer strukturalen Lexikologie. Zur Bezeichnung räumlicher Beziehungen im modernen Französisch*, Bern, Francke, 1977, 387 p. (Bibliotheca Romanica, XIII).

La première moitié de l'ouvrage est une réflexion d'ensemble sur la théorie sémantique et sur la place qu'y tient le lexique. Devant un sujet aussi vaste, deux attitudes (pour le moins) sont a priori envisageables. Ou bien on essaie de reconstruire un « modèle » aussi cohérent que possible, en indiquant, chemin faisant, tout ce que les notions retenues doivent aux lectures qu'on a faites. Ou bien, reculant devant les écueils d'une entreprise passionnante mais aussi fort ambitieuse, on se borne à une sorte d'inventaire des principales questions ordinairement débattues et sur lesquelles, confrontant les arguments, on prend position au fur et à mesure. Méthode plus laborieuse assurément, où le risque est grand de se perdre dans le dédale des idées, mais où l'on fait mieux justice à l'apport de chacun.

C'est la probité d'une telle approche que P. S. a préférée. Des lectures fort étendues et dominées avec maîtrise en font une synthèse profitable. J'avoue cependant que j'aurais souhaité de-ci de-là un plus grand effort de clarté : les brumes théoriques sont si difficiles à dissiper ! Toute cette partie manque cruellement d'exemples. Et il arrive que la pensée piétine sous le poids des rappels, des références et des citations.

Par bonheur, le second chapitre est une « application » : P. S. a choisi le domaine des relations spatiales. C'est à mes yeux, et de très loin, la meilleure part du livre. Le but est de décrire, en termes d'analyse componentielle, les « déictiques » (excellente définition p. 197-8), les prépositions et adverbes de lieu, ainsi que les préfixes locatifs. L'originalité est dans la tentative de combiner l'analyse en traits avec une syntaxe logique. A titre d'exemple *ce... là₂* est ainsi décrit p. 214 : $[Demsit \wedge Adj.] \wedge (LOK \wedge -KOI \wedge FER) -xy \wedge [Sprecher] y \wedge [Reg] IE$, ce qui signifie, grossièrement traduit : « cette forme est un démonstratif-situatif (Demsit) de nature adjectivale (Adj.) ; elle se rapporte à la localisation (LOK), elle ne signifie pas coïncidence (-KOI) — comme *ici* p. ex. —, mais éloignement (FER) de l'argument *x* p. rapport à l'argument *y*, où *y* est le locuteur (Sprecher) ; enfin, le registre de langue (Reg.) est marqué (d'où l'indice *ce... là₂*).

Certes, un tel système de représentation n'échappe pas à la critique. Ainsi dans la formule ci-dessus, la coordination de LOK, -KOI et FER est logiquement inacceptable, d'abord parce que LOK est catégorisant p. rapport aux deux autres (voir d'ailleurs les arbres de la p. 233 et suiv. et l'intéressante matrice des pages 236-237), ensuite parce que -KOI est redondant p. rapport à FER, puisque $(FER \Rightarrow \neg KOI)$. Il s'y ajoute aussi une ambiguïté sur la mention du registre, l'absence de celle-ci signifiant tantôt « usage courant *et* usage littéraire » (par ex. pour *ici*, p. 208), tantôt « usage courant » (p. ex. pour *ce... là₁*). Au demeurant, une table des symboles était indispensable ; en l'état le livre ne peut être que lu et non pas consulté (et je ne suis pas sûr que des symboles différents ne se rapportent pas quelquefois aux mêmes notions ; n'en est-il pas ainsi pour LOK réduit à L p. 218, KOI réduit à K... ?).

Ce qui manque aussi — ou du moins n'apparaît pas avec suffisamment de clarté, malgré les développements des p. 242 et suiv. —, c'est le lien de toutes ces analyses, notamment prépositionnelles, aux formes de surface. Ainsi pour *devant*. *Il se promène de long en large devant la porte* est une phrase ambiguë : *dehors* ou *à l'intérieur* ? Si c'est dehors, la porte est considérée comme un objet orienté (qui a un devant) par rapport auquel se définit l'antéposition ; *porte* semble alors correspondre au *y* de la formule p. 289. Dans le cas contraire, la porte est devant un « observateur » qui se trouve dans la pièce et que la phrase ne désigne pas (cf. *il se met devant le mur*, phrase non ambiguë, *mur* n'étant jamais un objet orienté) ; auquel cas, un des éléments de la structure sémantique (l'observateur) ne correspond à aucune fonction en surface : cela ne ressort pas, à mon avis, des formulations proposées. D'une façon générale d'ailleurs les phrases analysées sont univoques : elles en ont au moins l'avantage de la simplicité ; rares sont les cas où l'on tombe dans le charabia, comme à la p. 243 : *De dehors de la maison Pierre se rend à un endroit derrière l'étable* (!).

En dépit de ces quelques faiblesses, le système a permis une description remarquablement précise. Il démontre la pertinence de l'analyse componentielle dans un champ exceptionnellement vaste. Un des mérites aussi est dans l'exacte distinction des valeurs polysémiques (encore que, sans index, il soit difficile de retrouver commodément *sur*₁, *sur*₂, *sur*₃ p. ex.). Nul doute que pour les localisateurs on dispose là d'un ouvrage de grande valeur.

Robert MARTIN.

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Germà. COLON, *La llengua catalana en els seus textos*, 2 vols. (Barcelona, Curial, 1978) 279 + 203 págs.

Después de *El léxico catalán en la Romania* (Madrid, Gredos, 1976), G. Colón acaba de dar a luz otra colección de estudios filológicos y lingüísticos sobre el dominio catalán, en parte ya aparecidos en publicaciones científicas anteriores. Demos una rápida ojeada a los temas tratados :

La primera sección está dedicada a los nombres de la lengua. Se demuestra cómo el término *llemosí* aparece en el siglo xvi en Valencia, tierra donde la peculiar situación histórica (reino de repoblación catalana y aragonesa, pero dotado de personalidad política propia) dio también lugar a la denominación *llengua valenciana* ; se usaba ésta como sinónimo de *llengua catalana*, lo que contrasta con los valores ideológicos que revisten ambas actualmente.

En la sección II se hace un balance crítico de las realizaciones de la lexicografía catalana y, de forma aún más detallada, de las lagunas que el autor espera ver colmadas ; señala, por ejemplo, que son muy pocas las obras literarias de cuyo vocabulario poseemos inventarios completos y que está prácticamente sin estudiar el léxico tradicional de artes y oficios, a pesar de la

copiosa documentación que los archivos públicos brindan al respecto. Otro punto en que G. Colón ha insistido reiteradas veces es la necesidad de confrontar los materiales catalanes y occitanos y, generalizando más, el provecho que iberorromanistas y galorromanistas podrían sacar de los datos recogidos a uno y otro lado de los Pirineos, a la hora de considerar la historia de las palabras. Como muestra de este procedimiento comparativo estudia el autor la voz occitana y catalana *manvés* 'en seguida, inmediatamente', para la cual postula una nueva etimología *MANU VERSU (Cf. francés *en un tournemain*, alemán *im Handumdrehen*). También en el caso del sistema vigesimal, tan arraigado en las Galias, el dominio catalán contribuye a elucidar el problema: la costumbre de contar por veintenas se da en el Principado como creación espontánea entre los niños y personas sin formación escolar, invalidando así la teoría monogenética de un préstamo normando difundido a través del francés.

La sección III abarca una serie de trabajos de crítica textual: (1) Se aboga por una edición crítica de la crónica de Ramón Muntaner, basada en todos los manuscritos, ya que la edición de Valencia de 1558 se halla plagada de errores, como el de *anedó*, interpretado hasta ahora como diminutivo de *ànec* 'pato', en vez de la lectura correcta *una dou* 'un manantial'. (2) Ejemplo de lo que puede sacar a luz una cuidadosa investigación filológica es el estudio sobre la filiación de los textos occitanos y catalanes del *Viatge al Purgatori* de Ramón de Perellós. El incunable catalán del siglo xv ofrece numerosos occitanismos, pero también los manuscritos occitanos de la misma época contienen préstamos catalanes de peso y, sobre todo, pasajes que indican que el autor se dirigía a un público catalán; estas razones llevan a Colón a suponer un original catalán, hoy perdido, base de las versiones occitanas, de las que descendería a su vez el texto del incunable catalán. (3) El estudio de las palabras *robat*, *-da* 'vestido' y *tabà* 'capa, tabardo' ayuda a aclarar el sentido de un pasaje oscuro del *Llibre de Fortuna e Prudència* de Bernat Metge, (4) y el provenzalismo *refrany* 'consolación, alivio' en la lírica catalana medieval es uno de los vestigios de la tradición trovadoresca en el Principado. (5) En un informe sobre la edición crítica del *Llibre del consolat de mar*, preparada por un equipo de la Universidad de Basilea bajo la dirección del mismo G. Colón, se expone la filiación de los manuscritos y ediciones antiguas, las partes que integran este importante cuerpo jurídico, así como su difusión entre las naciones marítimas. (6) Como modelo de lo que debería ser el estudio de los tecnicismos medievales, se realiza un análisis detallado del capítulo sobre el cómitre del *Llibre del consolat de mar* (núm. 301 de la edición Moliné). (7) Sigue un artículo sobre algunas peculiaridades estilísticas de la traducción catalana del *Decamerón*, sobre todo los desdoblamientos sinonímicos. (8) Unos datos procedentes de varias lenguas románicas proporcionan la explicación de un pasaje oscuro del *Jeu de la Feuillée* d'Adam le Bossu: en un juego de palabras se aprovecha el doble sentido de las voces *livre* ('libro' y 'libra') y *soutieus* ('agudo, perspicaz' y 'pequeño, menor' en la expresión *livre soutieu* 'libra menor'). (9) De gran interés para la historia cultural europea y prueba manifiesta, si hacía falta,

de lo mal que se conoce la literatura catalana fuera de España, son dos pasajes de Roís de Corella y Joanot Martorell sobre el origen de la Orden de la Garrotera, que constituyen la primera mención de dicha institución.

En la sección IV se presentan seis notas lexicográficas, sobre (1) cat. ant. *sempre*, donde, al igual que en adverbios sinónimos de otros idiomas, se operó el cambio semántico de 'siempre, en todo momento' a 'en seguida, inmediatamente', (2) la expresión medieval *llevar de carrera* 'quitar del medio, solucionar', (3) cat. mod. *senderi*, sucesor del antiguo *sindèresis* 'consideración', (4) los derivados catalanes de TRANS NOCTEM, (5) cat. ant. *conglap* 'aguanieve', probablemente un préstamo provenzal, (6) el galicismo técnico *vinjeta* 'ornamentos de manuscritos, molde con elementos decorativos para la impresión de libros', que aparece en catalán a partir de 1503.

La onomástica es el tema de la sección V, en gran parte ocupada por un trabajo sobre el nombre de pila del poeta *Ausiàs March*. La acentuación de este antropónimo ha sido asunto controvertido en los últimos tiempos, pero G. Colón aduce pruebas convincentes (principalmente la terminación *-as*, en vez de la átona *-es*, y las latinizaciones *Ausiasius*, *Ausianus*) de que se trata de un oxítono. Estamos ante una adaptación del occitano *Auzias*, *Alzeas*, que en Valencia, sin duda debido a la figura de nuestro poeta, obtuvo tal prestigio que durante los siglos xv y xvi lo llevaron muchos personajes de la nobleza y de la alta burguesía. Concluye la sección una nota sobre el topónimo valenciano *Garamoixent*.

La sección VI está enteramente consagrada al problema morfosintáctico del pretérito perifrástico catalán (*va cantar*). En la mayoría de las lenguas románicas, el giro *ir* + infinitivo tiene actualmente un sentido futuro; pero en la Edad Media muchas de ellas ofrecen ejemplos de la función de pretérito, es decir de una evolución paralela a la del catalán. Para el castellano poseemos algunas formas aisladas en el *Poema de Mio Cid*, más numerosas son las muestras del francés medio, mientras que en occitano el giro es evitado por los trovadores, pero conoce un cierto auge entre 1350 y 1450, para desaparecer en el siglo xvi. En catalán surge sobre todo en la literatura narrativa, aunque hasta el siglo xvi es criticado por los tratadistas de retórica. Es sabido que en esta lengua la perífrasis fue relegando a la forma sintética *cantà*, hasta el punto de que ésta actualmente ya no se usa en la lengua hablada, probablemente porque faltaron las presiones normativas durante el período de la Decadencia. En cuanto a la génesis semántica de la perífrasis, es de notar que sirve para poner de relieve el carácter dinámico de la acción, marcando su arranque brusco, inesperado.

La filología y la lexicografía histórica, a las que G. Colón se ha venido dedicando desde hace muchos años, son unas disciplinas arduas que no gozan precisamente del favor del gran público universitario. Buena parte de los lingüistas actuales, entregados a la pasión teorizante del momento, prefieren a la investigación del detalle las síntesis rápidas y de comercialización segura (recordemos, por ejemplo, la ya inacabable serie de introducciones a la lingüística y a sus especialidades), o los esbozos de nuevos modelos que luego raras veces se aplican de manera sistemática. Por ello son de agradecer los trabajos monográ-

ficos, basados en una sólida documentación cuya recogida requiere tiempo y paciencia. En la lexicografía, más que en ninguna otra disciplina lingüística, es el concurso de muchos, la aportación de gran cantidad de estudios sobre palabras sueltas o campos semánticos enteros lo que hace posible la obra de conjunto. G. Colón ha asumido esta tarea con particular tesón por cuanto está convencido de que la historia de cada unidad léxica debe apoyarse en una serie de testimonios suficientemente larga y representativa en cuanto a su procedencia geográfica y fechas de redacción, y que los diccionarios históricos y etimológicos que poseemos son todavía mejorables en muchas partes. En la riqueza de los materiales presentados reside, pues, el mérito del presente libro, que fue galardonado con el premio « Prat de la Riba » del Institut d'Estudis Catalans de Barcelona.

Rolf EBERENZ.

FERNÁNDEZ-SEVILLA (Julio), *Formas y estructuras en el léxico agrícola andaluz. Interpretación y estudio de 200 mapas lingüísticos*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid 1975, 540 pages (avec 4 cartes, Index des cartes, Index des localités, Index des mots, Appendice).

Parler de « l'activité inlassable » de Manuel Alvar, infatigable chercheur, promoteur d'atlas, enquêteur, traducteur, enseignant, est certes un topique. Mais peut-être ne parle-t-on pas assez de celle de ses disciples, chercheurs-enseignants, qui comme Julio Fernández-Sevilla, ont suivi ses cours à l'Université de Grenade et ont été formés aux études de terrain tout autant qu'aux études théoriques.

Actuellement professeur à l'Université de Madrid, Julio Fernández-Sevilla a fait partie des équipes de recherche de Manuel Alvar et Antonio Llorente pour les enquêtes de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Aragon*, et de Luis Flórez pour l'*Atlas... de Colombie*.

L'ouvrage dont nous rendons compte ici, avec un retard dû à la modestie de l'auteur qui n'a pas cru bon de le diffuser « à l'étranger », présente un grand intérêt méthodologique puisqu'il constitue une étude exhaustive d'un atlas. Loin de sélectionner soigneusement les cartes, comme on le fait le plus souvent — ce qui d'ailleurs ne met pas en cause la valeur de telles études —, Julio Fernández-Sevilla, suivant des principes chers à Jean Séguy, les a étudiées toutes sans discrimination. Plus exactement, car il faut quand même choisir, il a choisi un thème, celui de l'agriculture dans le premier tome de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Andalousie (ALEA)* ; il a examiné 186 cartes linguistiques et 20 cartes ethnographiques.

Il est hors de question de faire un compte rendu détaillé de ce gros volume de plus de 500 pages et nous ne pouvons que tenter de donner une idée de sa richesse.

Le plan est simple : l'auteur reprend, en le structurant, celui de l'*ALEA*. En voici les douze chapitres : Les terrains (généralités) — Préparation de la terre et semailles — Le maïs et autres céréales — Le blé et la moisson — Les battages — Le vannage — Les légumes secs — La vigne et l'olivier — L'irrigation — L'outillage agricole — Charrettes et transports — Le joug et la charrue.

Pour chaque carte, J. Fernández-Sevilla a une analyse rigoureuse et pose à chaque fois des problèmes d'ordre différent. C'est ainsi qu'il a étudié les très nombreux cas de polymorphisme lexical et phonétique, ce qui donne lieu à maintes observations neuves, notamment sur la réorganisation des structures lexicales.

La cartographie linguistique est également utilisée pour caractériser le lexique, déterminer son origine, et éclaircir des problèmes de changements sémantiques. On retrouve, bien entendu, les deux Andalousie traditionnelles, l'Andalousie orientale et occidentale, qui remontent aux deux étapes de la Reconquête, XIII^e et XV^e siècles. Mais que de précisions et de corrections ! Une réserve toutefois : les géolinguistes auraient souhaité trouver plus de quatre cartes.

Enfin, signalons l'importance des recherches étymologiques. J. Fernández-Sevilla démontre, une fois de plus, que la géographie linguistique peut apporter une aide exceptionnelle à l'étymologie.

D'autre part, grâce à la collaboration de l'Université de Regensburg et du sous-directeur de son Centre de Calcul, Helmut Berschin, J. Fernández-Sevilla avait pu élaborer un *Index de fréquence et de répartition des mots*. La méthode est décrite p. 12-16, mais des difficultés d'impression que comprendra tout chercheur confronté chaque jour à des problèmes de crédits, ont empêché la publication de cet *Index*. Seul est paru un court échantillon correspondant à trois cartes (p. 535-540).

Un regret pour finir : la bibliographie présente certaines lacunes dans le domaine de la dialectologie récente de langue française. Certes, cette étude est une thèse qui a été soutenue en 1971, mais, même à cette époque, ne citer qu'un article de Mgr Gardette (*La charrette à deux roues...*, 1955) nous semble tout à fait insuffisant ; l'œuvre de Jean Séguy est complètement ignorée, sans parler de Jacques Allières, Manuel Companys, Xavier Ravier, pour ne citer que des « voisins » de l'Espagne. On ne trouve guère non plus de références à l'école suisse ou à l'école belge.

Nous ne voudrions pas que l'auteur nous tînt rigueur de ces réserves qui ne témoignent que de notre espoir de voir disparaître la barrière des Pyrénées — et c'est dans cet esprit que nous souhaitons très vivement la traduction en français de cet ouvrage.

Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU.

Marius SALA, Dan MUNTEANU, Valeria NEAGU, Tudora SANDRU-OLTEANU, *El Léxico indígena del español americano*, México - Bucaresti, Academia Mexicana - Editura Academiei Româna, 1977, 197 p.

Pour mesurer à sa juste valeur l'apport de ce *Lexique*, il convient de citer le titre *in extenso* : *Le Lexique indigène de l'espagnol américain. Appréciation sur sa vitalité*. Cet ouvrage est en effet bien autre chose qu'une simple liste d'indigénismes.

L'*Inventaire* des termes, pour reprendre la terminologie des auteurs, occupe les pages 17 à 133 ; il vient après une *Introduction* méthodologique rigoureuse (p. 7-15), et est suivi d'une *Analyse* fouillée (p. 135-172).

Avec ce petit volume — moins de deux cents pages —, Marius Sala et ses collaborateurs Dan Munteanu, Valeria Neagu et Tudora Sandru-Olteanu fournissent une contribution de poids à la connaissance du lexique hispano-américain.

Le point de départ de leur réflexion a été l'aspect trompeur des dictionnaires américains actuels, où la proportion des mots indiens que l'on y cite est incomparablement plus forte que celle des mots indiens réellement employés. Et ceci, comme le dit très bien Marcos A. Morínigo, « pour des raisons d'érudition. Le compilateur veut ainsi démontrer sa connaissance de l'histoire du pays ou des langues indiennes » (p. 7).

A cette inflation de termes indigènes s'ajoute — si l'on peut dire — une absence presque totale de statistiques sur la proportion des termes indigènes par rapport à l'ensemble du vocabulaire, sur leur fréquence et même la position de ces termes face à leurs synonymes. La seule étude qui prenne en compte « la vitalité des mots indigènes » est celle de Juan M. Lope Blanch, *El léxico indígena en el español de México*, México, 1969. Les auteurs s'y réfèrent très souvent, tant pour la méthode que pour l'analyse.

Devant les lacunes que souhaite combler cet inventaire, on en saisit toute l'ambition.

Les sources sont de trois sortes : les dictionnaires, au nombre de quatre (Corominas, *Real Academia Española*, Malaret, Morínigo) ; six études de caractère général ; une vingtaine de monographies et glossaires, parmi lesquels le Mexique, le Chili et l'Argentine sont les mieux représentés.

Les auteurs insistent, et à juste titre, sur le choix des critères dans la sélection des termes. A la suite de J. M. Lope Blanch, ils en retiennent trois : la diffusion géographique, la productivité et la richesse sémantique. Toutes précisions sont données aux paragraphes 0.3-0.4.1, avec, soulignons-le, une rigueur, une concision, et nous irons jusqu'à dire une honnêteté tout à fait remarquables.

Les principales langues indiennes considérées, au nombre de huit, sont énumérées au paragraphe 0.4.2, et leur aire est précisée dans la note 3 de la page 135. Mais on regrettera l'absence d'une carte, ainsi que la justification trop rapide du choix des langues. L'aire de ces langues est si différente de celle des états que des indications telles que « araucan : Argentine-Chili ; (...) ; tupi-guarani : Argentine, Bolivie, Paraguay, Uruguay », sont un peu insuffisantes pour le non-spécialiste.

Les mots indigènes retenus sont au nombre de 986. La présentation typographique est aussi simple que possible, ce qui ne signifie pas que la lecture soit très aisée — mais il ne pouvait en être autrement. Félicitons au contraire les auteurs d'avoir pu donner pour chaque mot les indications suivantes, tout en gardant une présentation aérée : variantes phonétiques ou graphiques, étymologie, aire, sens, et, éventuellement, dérivés. De plus, on sait pour chaque mot s'il figure dans la *Real Academia* ou un autre dictionnaire, ou s'il en est absent.

L'analyse qui suit l'inventaire cherche à faire apparaître la manière dont les

mots retenus se comportent vis-à-vis des critères de sélection. Au cours de cette analyse, les auteurs font un nouvel examen de ces critères, établissent des subdivisions, procèdent à de nouveaux classements. Une typographie simple et rationnelle permet de retrouver facilement sous les différentes entrées les termes recherchés.

Il en ressort des vues séduisantes sur l'aire de diffusion des mots, leur capacité de dérivation, les changements sémantiques, notamment. Nous nous contenterons de citer la conclusion, qui met bien en évidence les différents « niveaux » de vitalité des mots. Il apparaît que seul un « noyau » (*núcleo*) de termes indigènes répond à tous les critères de sélection, et que ce « noyau » est constitué de moins du quart des mots, le reste des termes ne répondant qu'à deux, ou même un seul critère. L'élément lexical indigène est ainsi ramené à sa juste place ; il est « une particularité de l'hispano-américain, mais non (...) un facteur qui par son importance qualitative et quantitative transformerait l'hispano-américain en une langue différente de l'espagnol de la Péninsule » (p. 172).

La nature même de cet ouvrage le contraindra à de régulières mises à jour, à mesure que s'enrichira la bibliographie. Mais c'est le lexique que l'on pourra améliorer, et non ses fondements théoriques.

Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU.